

# RÉVISION DU SCOT BUGEY CÔTIÈRE PLAINE DE L'AIN

COMITÉ DE CONCERTATION

29 janvier 2025



**Temps 1** – Rappel du cadre de la révision du SCoT  
Bucopa

**Temps 2** – Présentation du Diagnostic et Enjeux

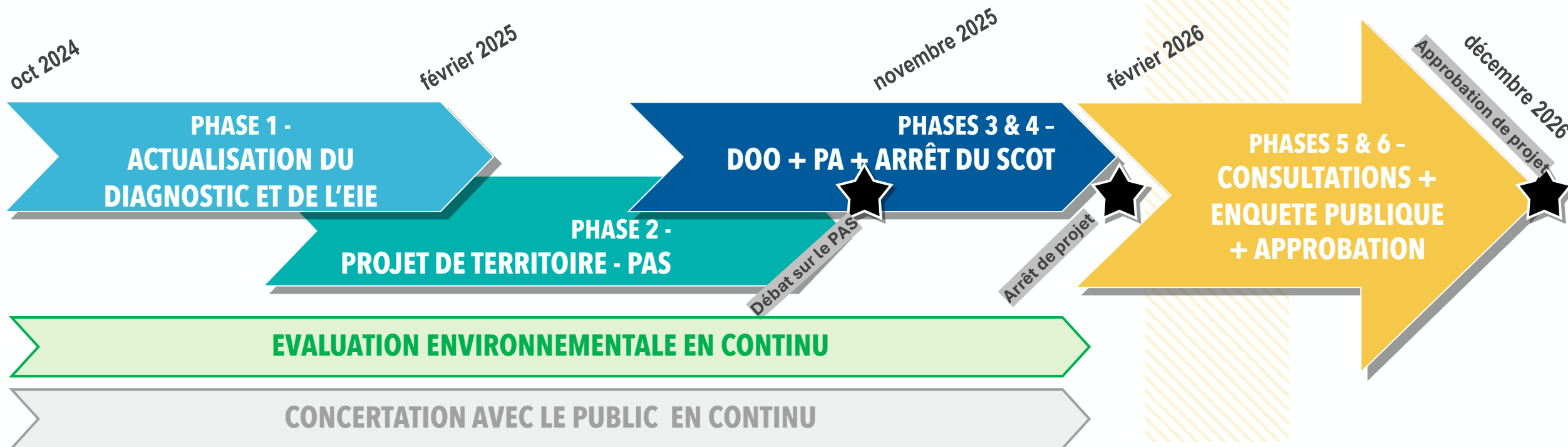
**Temps 3** – Echanges

## Ordre du jour

**Les objectifs de la  
réunion**

# INTRODUCTION - Calendrier de la mission

Elections municipales  
printemps 2026



D'où partons-nous ?

Quelles dynamiques sont à l'œuvre sur le territoire ?

Les projets d'infrastructures des 20 prochaines années ?

Où voulons-nous aller ?

Quelle vision du territoire projetons-nous pour les 20 prochaines années ?

Compte-tenu des projets d'infrastructures : que positionnement ? Quelle organisation ?

Comment faisons-nous ?

Quels outils mettons-nous en place pour aboutir à notre projet ?

Comment nous organisons-nous pour absorber les effets des projets d'infrastructures ?

Phase administrative

CDPENAF/Commissaire enquêteur

Finalisation



# Temps 1

Cadre de la révision du  
SCoT Bucopa





# Réviser le SCoT Bucopa : les objectifs politiques

*extrait de la délibération de prescription de révision du SCoT*

1. Intégrer les nouvelles dispositions législatives et réglementaires intervenues depuis 2017 ;
2. Mettre en compatibilité ou prendre en compte les plans, programmes et schémas supérieurs ;
3. Ré-interroger la stratégie générale d'aménagement du territoire, **au regard des projets futurs et potentiels d'infrastructures** d'envergure nationale et régionale identifiés ;
4. Poursuivre un développement territorial équilibré en s'appuyant sur une armature urbaine qui permette une **répartition équitable du développement** en ne négligeant pas le développement des zones les plus rurales et de montagne ;
5. **Répartir les efforts à consentir en matière de sobriété foncière** sur toute l'étendue du territoire en tenant compte des spécificités, potentialités et contraintes locales, en fonction des nouvelles données disponibles ;
6. Accompagner le territoire face aux **enjeux du changement climatique** ;
7. **Confirmer l'espace agricole comme source de richesse durable et responsable**, avec une activité respectueuse des sols, de l'enveloppement, des agriculteurs en tenant compte des besoins alimentaires locaux ;
8. **Préciser les objectifs de production de logements déclinés dans un parcours résidentiel** prenant en compte les nouveaux modes de vie, le desserrement des ménages et le vieillissement de la population, dans une perspective de stratégie foncière et immobilière visant à lutter contre la vacance des logements ;
9. **Privilégier une urbanisation optimisant les enveloppes urbaines** existantes, le renouvellement urbain, etc. dans une perspective de réduction de la consommation d'ENAF ;
10. **Permettre un développement économique créateur de richesses et d'emplois** pour tout le territoire en intégrant les enjeux de sobriété foncière et de transition écologique et énergétique ;
11. Elaborer un Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (**DAACL**) pour la pérennité du commerce de proximité ;
12. **Renforcer l'attractivité touristique** en intégrant la préservation des richesses écologiques, paysagères, patrimoniales et culturelles tout comme les infrastructures touristiques ;
13. **Prévoir le développement des infrastructures de transport** de manière à favoriser la mobilité sur le territoire et développer l'utilisation des modes de déplacements actifs et alternatifs à la voiture individuelle.

# Réviser le SCoT Bucopa : les résultats de l'évaluation à 6 ans

- Globalement, un contenu encore adapté : compatibilité avec les documents cadres, prise en compte du paysage (Charte de recommandations architecturales et paysagères x CAUE01) et le paysage réglementaire en vigueur d'alors.
- De nouvelles prescriptions ajoutées par la modification de 2023 : ENR, organisation du développement économique.
- Des points de questionnement, par exemple sur :

## Ambitions démographiques bien moindres

*Croissance, mais suivant un rythme moitié moins rapide*



## Structuration urbaine

*Développement hors des polarités (habitants + logements), dans les « autres communes »*



## Les effets des crises (sanitaire, économique)

*sur l'attractivité de certains biens immobiliers et sur le ralentissement des mises en construction*

## Des ressources fortement sollicitées Consommation foncière débitrice au profil spécifique

*(économie > résidentiel)  
Ressources de carrières en baisse  
Eau potable et assainissement sous pressions*



## Des besoins en mobilité divers et qui restent à accompagner à l'échelle du BUCOPA

**Un SCoT encore peu exécutoire**  
*par des PLU peu mis en compatibilité*



# Réviser le SCoT Bucopa : répondre aux problématiques locales

## ECONOMIE

- Il s'agit de la première ressource des EPCI
- Volonté de poursuivre l'accueil d'activités économiques, tout format
- Activité « gagnante » de l'objectif ZAN, elle doit elle aussi contribuer à l'adaptation du territoire au changement climatique

## MOBILITE

- Desserte TC importante mais présentant encore des marges de progression.
- Déploiement de l'usage des mobilités douces et actives à organiser, et ce au-delà des limites communautaires.



## LOGEMENTS

- Besoins d'une meilleure adéquation entre offre et demande
- Répondre aux enjeux du vieillissement : taille, typologie, etc.
- Marché immobilier peu accessible pour les jeunes ménages : un territoire de la seconde partie du parcours résidentiel.

## GRANDS PROJETS

- Diversité des projets d'infrastructures sur et aux abords du BUCOPA
- Concentration dans la Plaine de l'Ain avec les EPR2 qui agissent comme catalyseurs de ces projets
- Des enveloppes foncières importantes à mobiliser (PENE, PER, projets locaux).

## TOURISME & EQUIPEMENTS

- Volonté de rester un territoire animé et vivant, et d'enrayer le sentiment de territoire dortoir, dépendant des activités lyonnaises.
- Animation des bourgs, dans tous les secteurs de BUCOPA, notamment les secteurs du Bugey.
- Des patrimoines méconnus mais nombreuses ressources intéressantes pour la valorisation touristique.

→ Des thématiques amplifiées par le grand projet d'EPR2 : des besoins supplémentaires de logements, de services ; un fonctionnement à réajuster pour un projet de territoire BUCOPA équilibré respectueux de la capacité d'accueil des milieux, dans un contexte de réchauffement climatique.

# Réviser le SCoT Bucopa : Note d'enjeux de l'Etat



## **Le logement**, un composant incontournable de la construction territoriale :

- Adapter l'offre aux identités territoriales contrastées ;
- Se projeter : la dynamique nouvelle engagée par Ambérieu-en-Bugey ;
- Faire des choix – pour un développement équilibré axé sur la complémentarité territoriale



## **La mobilité**, un vecteur déterminant des interactions territoriales :

- Comprendre et organiser un territoire dominé par les flux routiers ;
- L'appui de l'armature territoriale ;
- Se saisir des opportunités multimodales ;
- Un meilleur développement de la multimodalité fret ferroviaire-route



## **L'eau**, un élément d'ancrage des objectifs du SCoT :

- L'eau, une ressource vulnérable à préserver ;
- L'eau et l'agriculture ;
- L'eau, des risques à intégrer.



## **La gouvernance**, garante de l'efficacité du projet de territoire :

- Le projet de territoire, un défi à l'échelle du SCoT ;
- Affirmer une gouvernance solide et reconnue ;
- Une efficacité à mesurer ;
- Veiller à une trajectoire effective de réduction de la consommation foncière.

**Le projet EPR2, un accélérateur des dynamiques territoriales :** une opportunité pour le territoire de BUCOPA, un chantier d'ampleur annoncé, des défis majeurs à relever ; un projet catalyseur des enjeux du territoire.

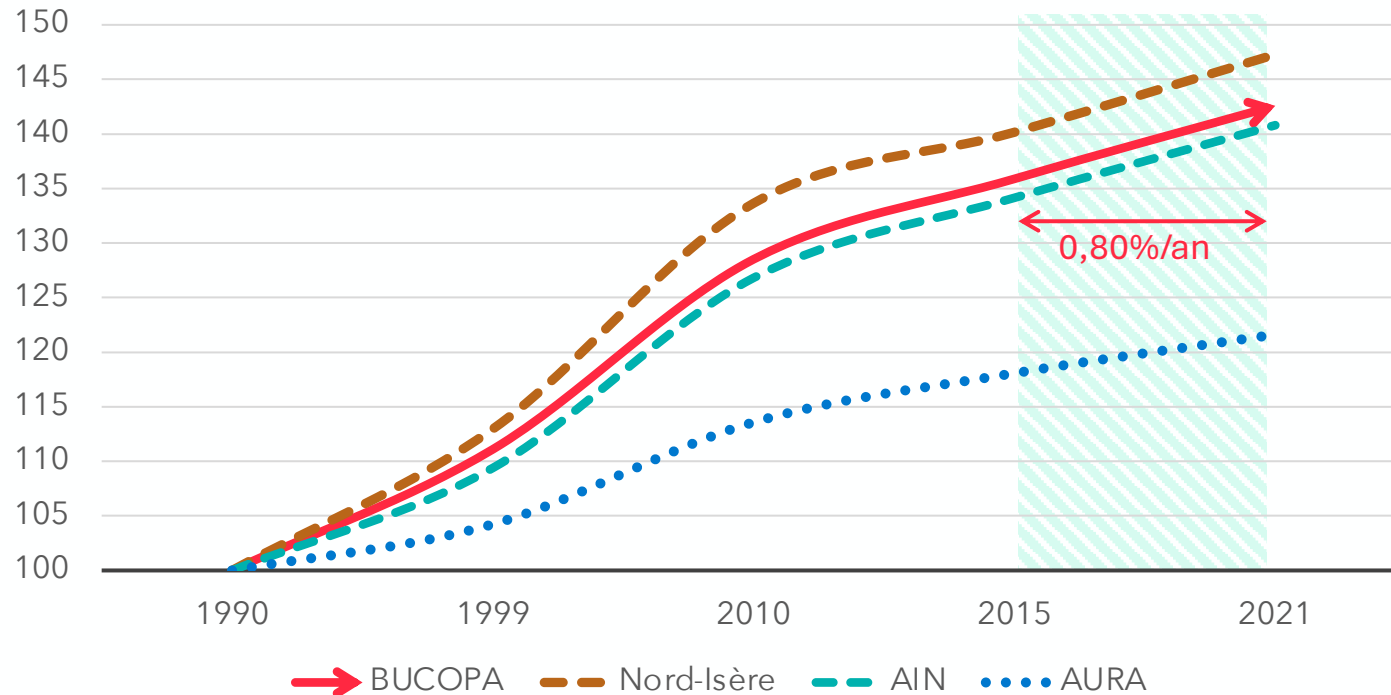


# Diagnostic & enjeux



# Démographie – ce qui change depuis le SCoT 2017

Evolution de la population du BUCOPA et de ses territoires de comparaison entre 1990 et 2021, en base 100



(Source : INSEE RP2021, atopia)

La croissance démographique est vigoureuse, à l'image des territoires de comparaison.

Depuis l'entrée en vigueur du SCoT en 2017, elle se poursuit mais sur **un rythme en-deçà des objectifs qu'il s'était fixé : +0,80%/an contre 1,43%/an sur la période 2016-2030.**

La croissance est portée par les communes périphériques de l'agglomération lyonnaise (marché de report) et les communes rurales, produisant un affaiblissement de la capacité d'entraînement des pôles du BUCOPA.

**145 900 habitants en 2021**

**Poids des pôles dans la population**

**65,0%**  
en 1990

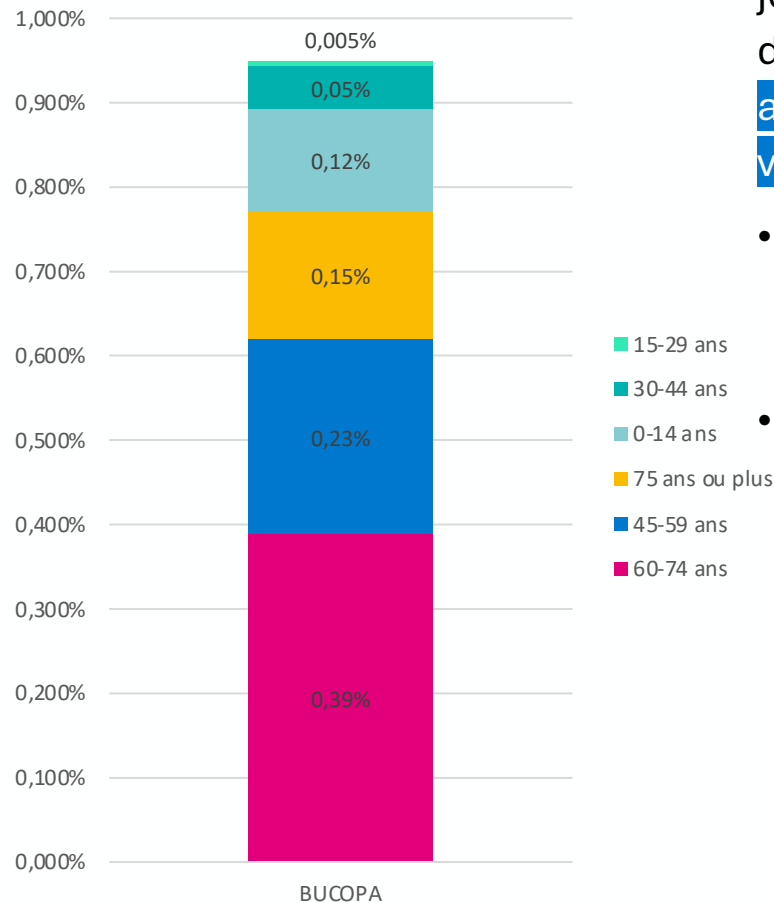


**61,1%**  
en 2021



# Démographie – ce qui change depuis le SCoT 2017

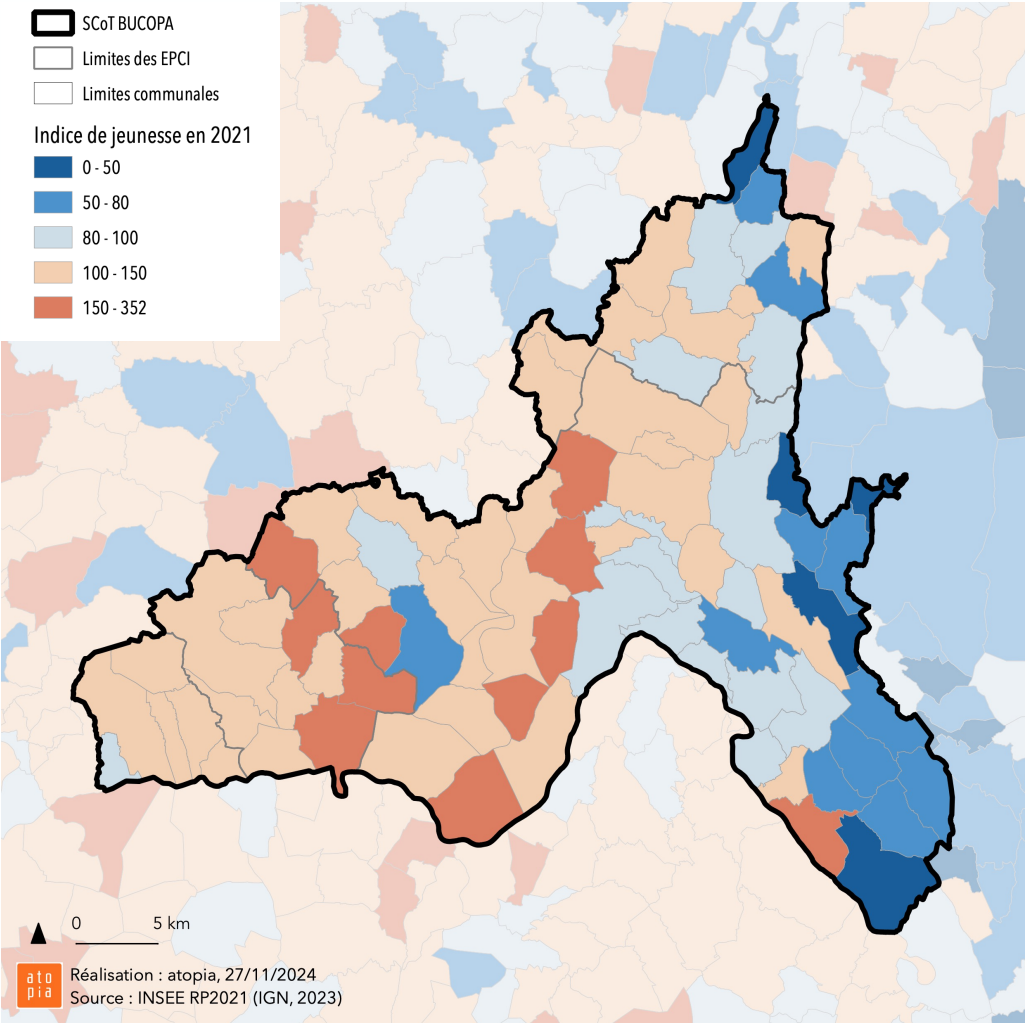
Participation à l'évolution de la population selon la catégorie d'âge entre 2010 et 2021



(Source : INSEE RP2021, atopia)

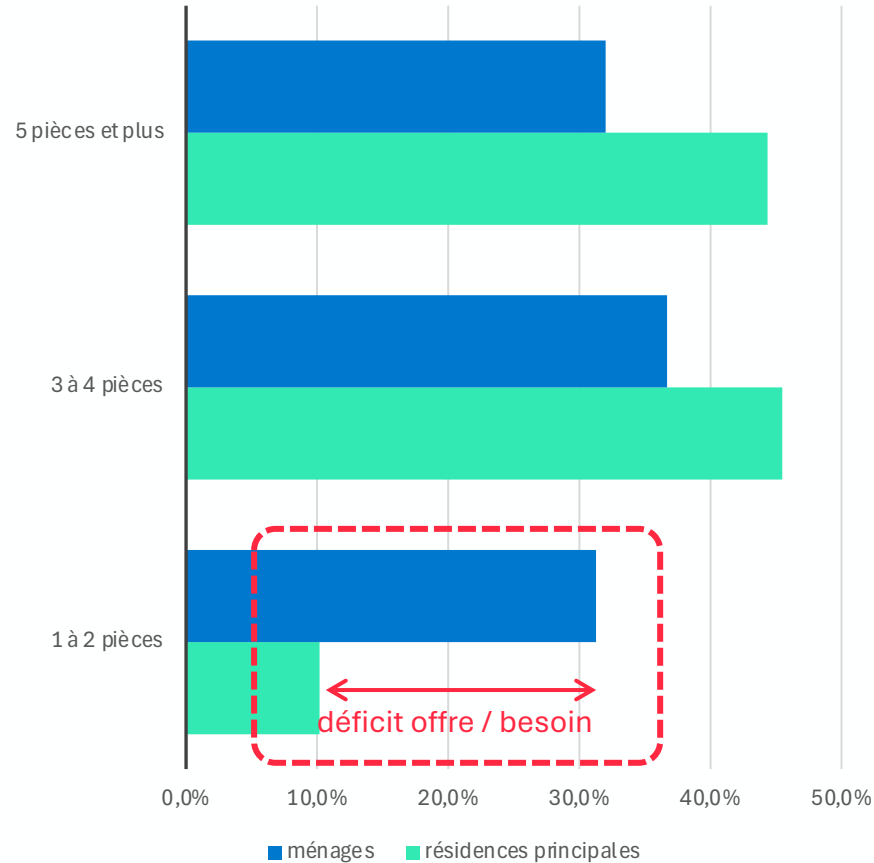
À l'image de ce secteur rhônalpin, la population de BUCOPA demeure jeune (population active, région dynamique, force de l'emploi local), **avec une problématique du vieillissement double** :

- Spatiale : **le secteur du Bugey** est déjà concerné par des besoins spécifiques liés à l'âge ;
- Dynamique : sur le moyen terme, **la croissance démographique est portée par les classes d'âges élevées** (45 ans et +), en lien avec l'inscription de BUCOPA dans le parcours résidentiel de l'aire métropolitaine lyonnaise, et les conditions de vie recherchées par ce type de population (plus grand logement, logement individuel).



# Parc de logements – une demande forte sur les petits logements

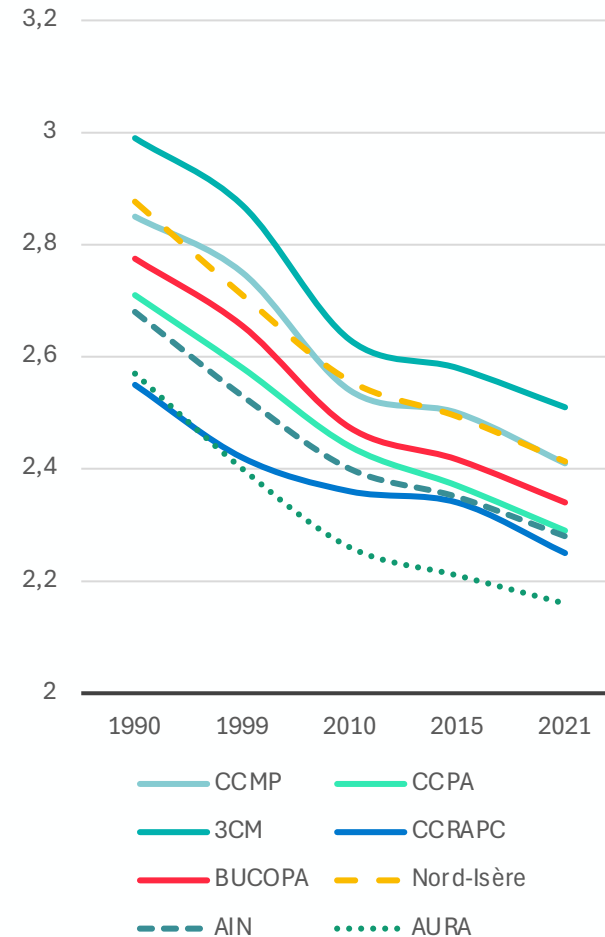
Adéquation entre l'offre et la demande en matière de taille de logements, par type de ménage, en 2021



Correspondance ménages / taille de logements :

- T1-T2 : personne seule
- T3-T4 : famille monoparentale, couple sans enfant
- T5+ : famille avec enfant, autre sans famille,

Evolution de la taille moyenne des ménages



Le vieillissement de la population confirme des besoins de logements à diversifier :

- un déficit local important en petits logements (T1-2) ;
- un desserrement des ménages rapide (-0,12 p/an), et plus intense qu'à l'échelle de l'Ain ou de la Région (-0,11, et -0,09), laissant présager des besoins encore plus importants dans les années à venir (salariés du chantier EPR2 + grand carénage ; étudiants ; personnes seules).

Taille moyenne des ménages  
BUCOPA

**2,47p**  
en 2010

**2,34p**  
en 2021

# Parc de logements – des problématiques spécifiques à intégrer

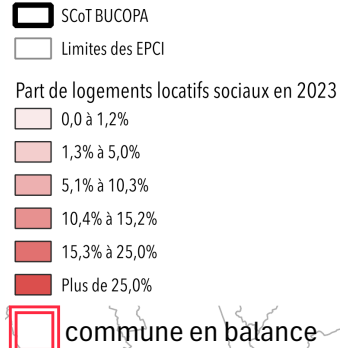
Parc social en 2022

**8640 LLS**

**+936**

en 2022

depuis 2017



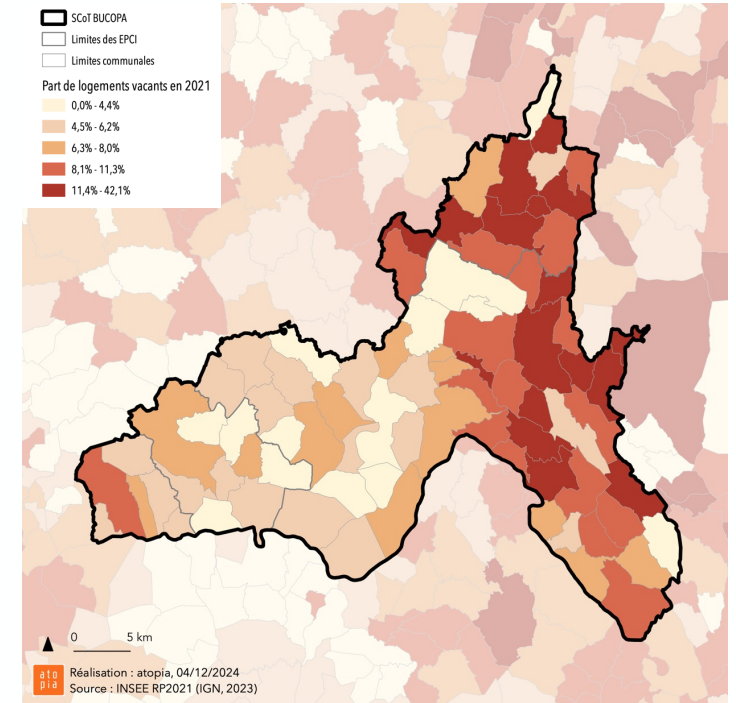
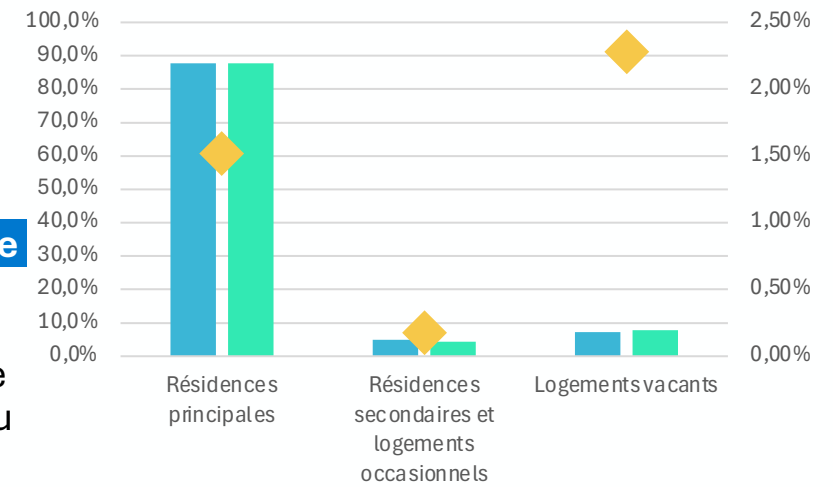
5 communes carencées au titre de la **loi SRU** & 3 communes en voie d'atteinte des seuils déclencheurs SRU

→ Enjeux d'efforts en **matière de construction, d'équilibre territorial et de mixité sociale** (échelle de la commune comme du BUCOPA)

La vacance des logements augmente le plus vite mais stagne en relatif aux alentours de 7,9% depuis plus de 10 ans, avec **des écarts importants suivant les secteurs du territoire.**

→ Enjeux d'attractivité résidentielle des espaces de l'Est du Bucopa

Evolution de l'usage des logements entre 2010 et 2021





# Les freins aux ambitions en matière de construction neuve

Le rythme de construction se stabilise, mais reste en-deçà des objectifs du SCoT, avec des problématiques spécifiques qui freinent les mises en chantier :

- conjugaison de la démarche spéculative post-COVID des promoteurs à la crise économique 2022
- entrée de vigueur de plans de prévention des risques (ex : Pont-d'Ain)
- des capacités d'assainissement insuffisantes sur certaines communes
- des PLU obsolètes qui n'ont pas permis la mise en œuvre des objectifs du SCoT.

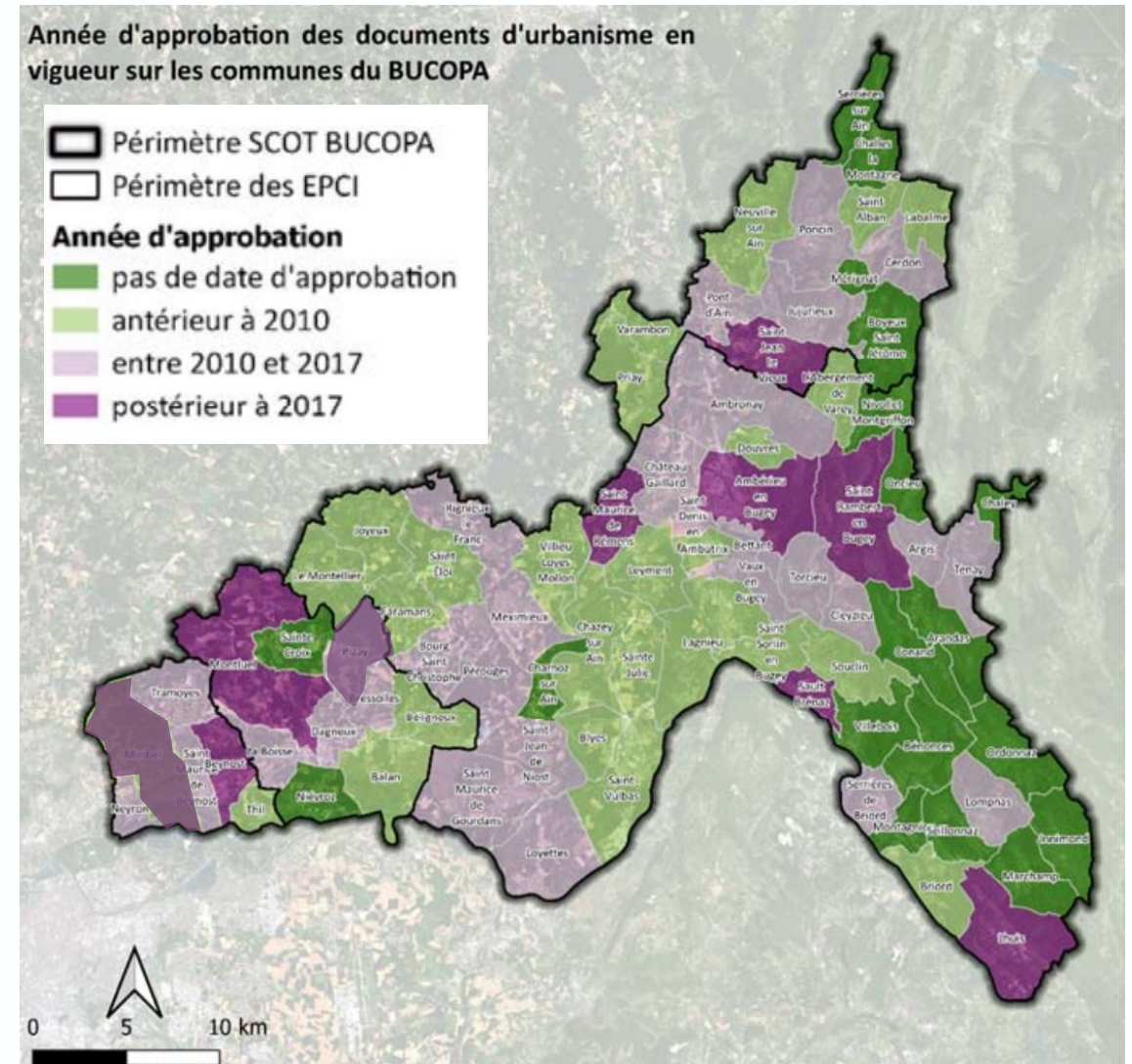
## Construction neuve

**465/an**

période 2017-2022

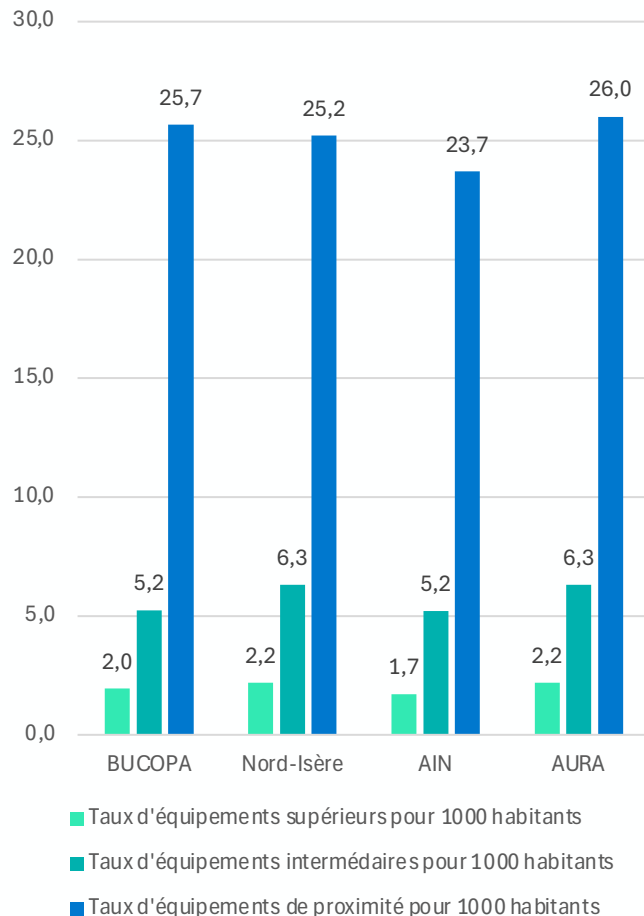
**1165/an**

objectif du SCoT

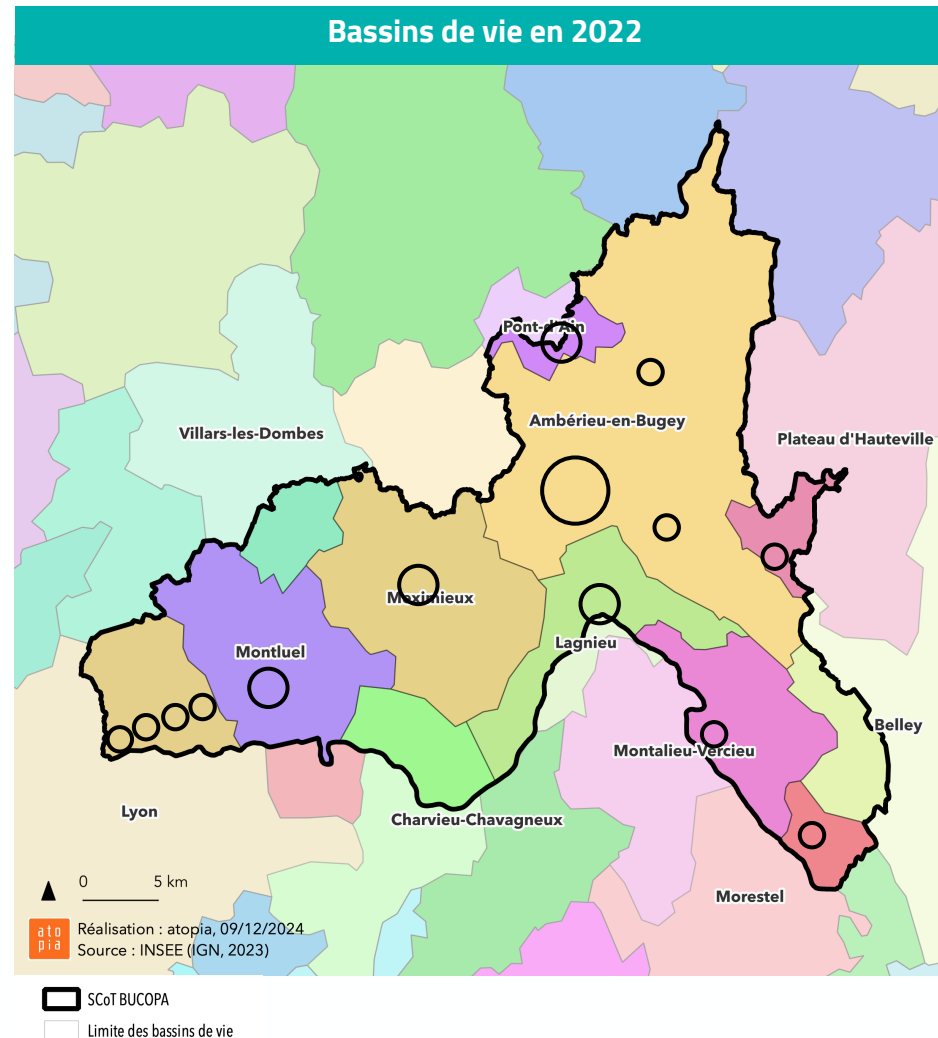


# Equipements – des besoins non pourvus

Taux d'équipements pour 1 000 habitants par gamme du BUCOPA et de ses territoires de comparaison en 2021  
(Source : INSEE BPE2021, atopia)



Proximité : équipement du quotidien (boulangerie, etc.) ;  
intermédiaire : recours hebdomadaire ; supérieure :  
équipement rare et structurant



La vie des habitants de BUCOPA est structurée par **un réseau de pôles urbains** qui répondent d'abord aux besoins du quotidien des résidents :

- surreprésentation des équipements de proximité ;
- ≠ équipements plus rares (recours moins fréquents) sous-représentés.

Ces pôles semblent **donc ne répondre que partiellement à l'ensemble des besoins** de ses résidents, besoins qui évolueront dans les années à venir.

D'autres fragilités identifiées : **démographie médicale** faible et en baisse + éloignement de la patientèle (secteur Bugey en particulier) , impact de la diminution des effectifs scolaires sur la carte scolaire et les besoins de mobilité liés, etc.



# L'armature commerciale se renforce et dispose de marges de manœuvre

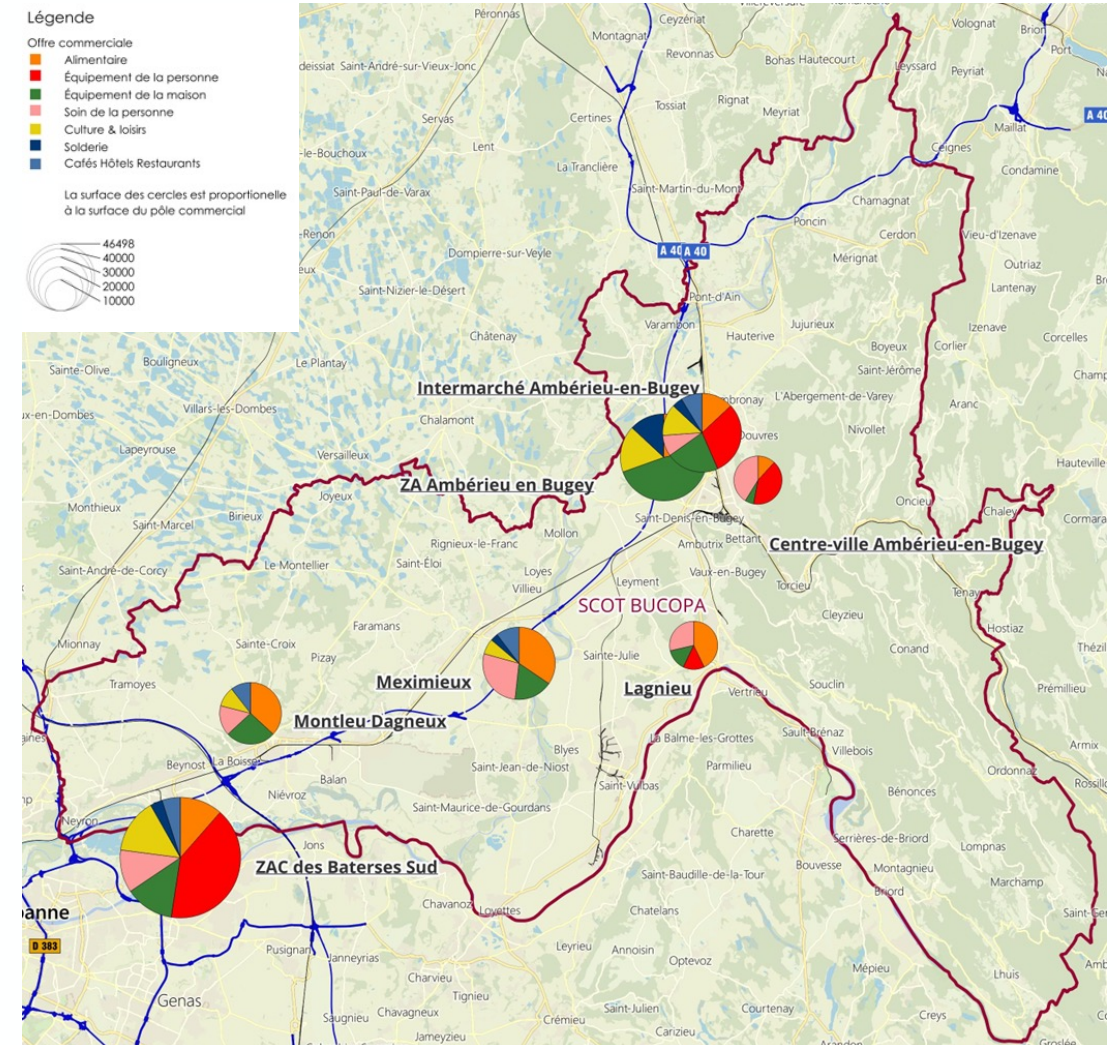
Une armature commerciale qui accompagne la croissance démographique :

+15 000 m<sup>2</sup> SV en 10 ans

Concentrés sur les pôles préexistants, identifiés au SCOT.

Des questionnements :

- Un besoin en plancher commercial suffisant en vue de l'arrivée des EPR2 ? Une évolution de l'offre ? Sur quels types ?
- Quels besoins supplémentaires et quelle évolution de l'offre en équipements, commerces et services à la population générés par le projet EPR2 ?





# Tourisme - une capacité d'accueil limitée pour un territoire riche de patrimoines méconnus

- L'offre touristique de Bucopa est diversifiée, axée nature/sport/loisirs.
- Elle reste toutefois **plutôt à amplifier, localisée sur les franges** avec des attracteurs emblématiques : Madone de la Côtière, Sites de Cerdon, festivals, Pérouges / Ambronay.
- La capacité d'hébergements touristiques de 6690 lits est principalement répartie entre 2 types : camping et hôtellerie, et les résidences secondaires, difficilement mobilisables.

→ **Quel équilibre en matière de capacité d'accueil hôtelier entre accueil touristique et réponse aux besoins d'hébergement temporaire ?**

Soieries Bonnet



Grottes du Cerdon

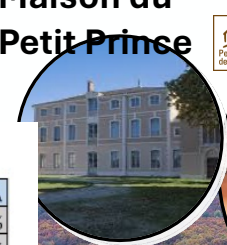


Les étangs de la Dombes



Madone

Maison du Petit Prince



Vins du Bugey



Miribel - Jonage



Ambronay



Pérouges

ViaRhôna

Détail de l'offre d'hébergement en 2024

	Structures BUCOPA	Lits BUCOPA	Lits Ain	Part BUCOPA
Marchand	268	6 690	39 670	16,9%
Particulier à particulier	1 315	5 138	24 810	20,7%
Résidences secondaires	2 992	14 960	82 600	18,1%
<b>Total</b>	<b>4 575</b>	<b>26 788</b>	<b>147 080</b>	<b>18,2%</b>

Hébergement marchand	Lits 3CM	Lits CC de Miribel et du Plateau	Lits CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	Lits Plaine de l'Ain	Total général
Camping			1137	1870	3007
Chambre d'hôtes	34	62	60	169	325
Hébergement collectif	54			160	214
Hôtel	248	766	120	1038	2172
Meublé et Gîte	25	84	274	589	972
<b>Total général</b>	<b>361</b>	<b>912</b>	<b>1591</b>	<b>3826</b>	<b>6690</b>



# Mobilités – Diversification des besoins et de l'offre

**Le Bucopa est structuré par le fuseau A42 / voie ferrée / RD1084,** facilitant les déplacements vers et depuis les territoires voisins : 44% des actifs occupés travaillent en dehors du BUCOPA.

L'offre TER est performante sur la Côtière jusqu'à Ambérieu, moins vers Pont-d'Ain et Bourg-en-Bresse (fréquence plus faible peu attractive).

Plusieurs projets questionnant le fonctionnement de Bucopa :

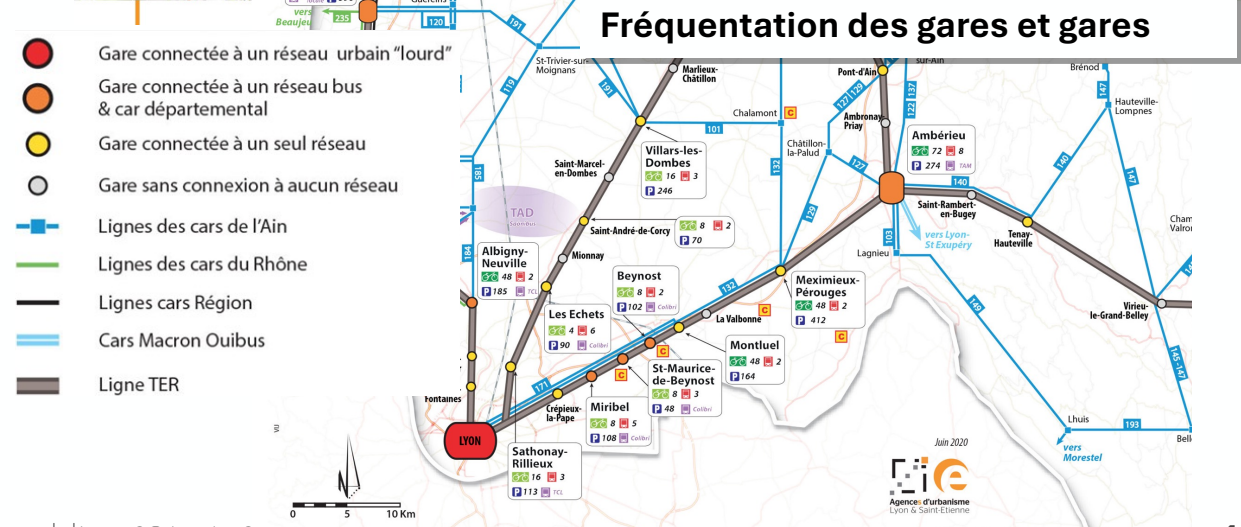
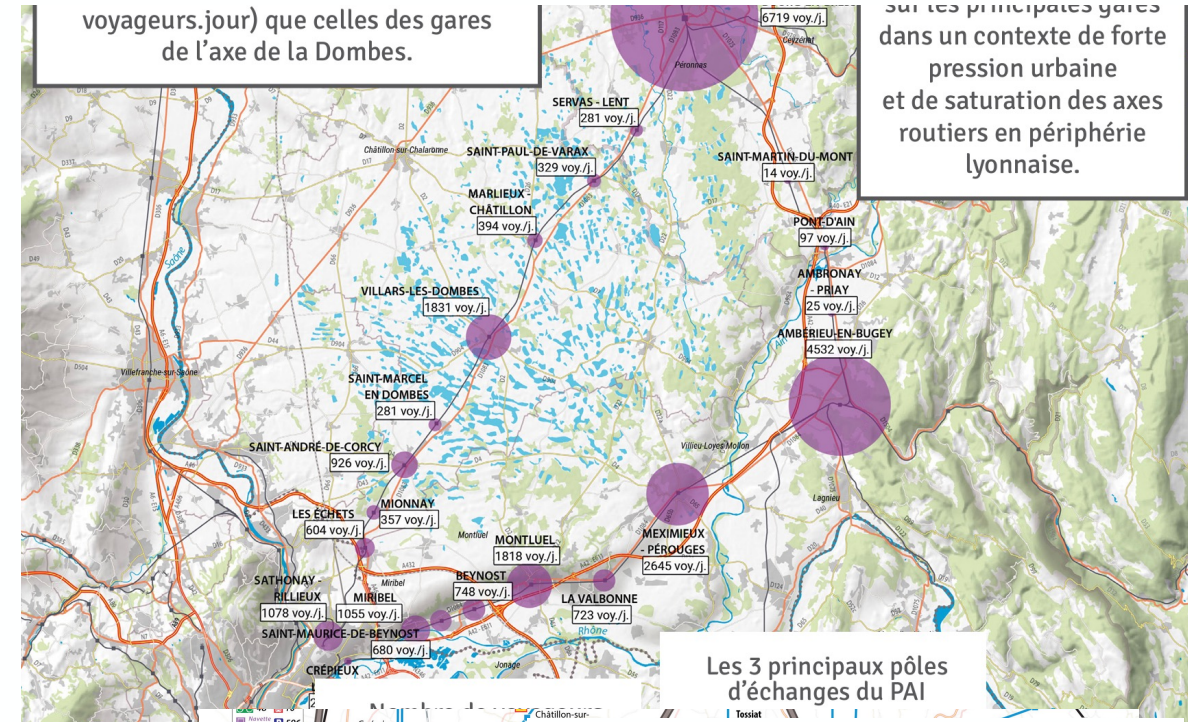
- offre vers et depuis Lyon **plus cadencée avec le projet SERM** (Lyon Part-Dieu <> Montluel (<> Ambérieu ?)), impactant l'attractivité résidentielle des espaces de proximité aux gares, les besoins de rabattements à leurs abords, et les liaisons interurbaines à prévoir sur le Bucopa.
- Offre vers et depuis Lyon St-Exupéry avec le CFEL Lyon Crémieu (côté Isère), pouvant constituer aussi un point d'accès via TC aux sites de la Plaine de l'Ain **sous conditionnement du franchissement du Rhône.**

## Les pistes de réflexion en matière de mobilité :

- Problématique de **rabattement / diffusion depuis les gares TER** et les arrêts de transports structurants ;
- Problématique des **horaires atypiques** des activités industrielles / sites excentrés ;

## Une offre en mobilité interurbaine qui se structure (réflexion entre les AOM au sein du SMTML au-delà des intercommunalités) et des pistes de réflexion :

- Interconnexion des réseaux modes doux entre les EPCI,
- lignes de transports collectifs reliant les gares de intercos voisines.



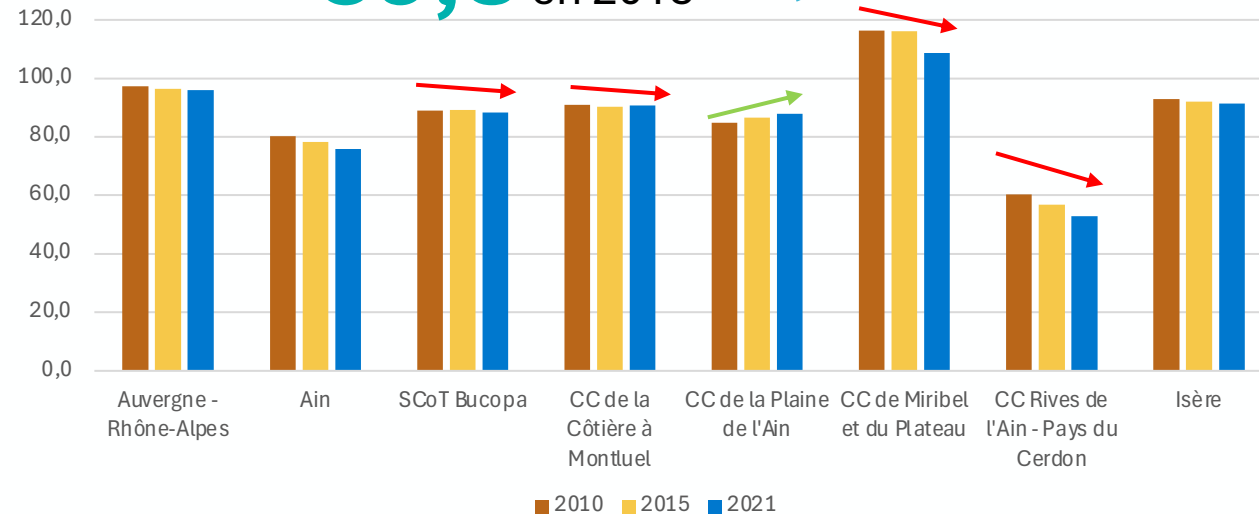
# Bucopa, un pôle économique qui se résidentialise

- Malgré + 3630 emplois depuis 2015, le territoire se résidentialise (actifs > emplois) produisant les effets sur les flux navetteurs (flux voiture, congestion, pollution, dévitalisation des centralités urbaines).
- Le tissu économique est diversifié, tant en secteurs économiques (spécialisations industrielles nombreuses) qu'en taille d'établissements (tissu artisanal + grands sites de production).

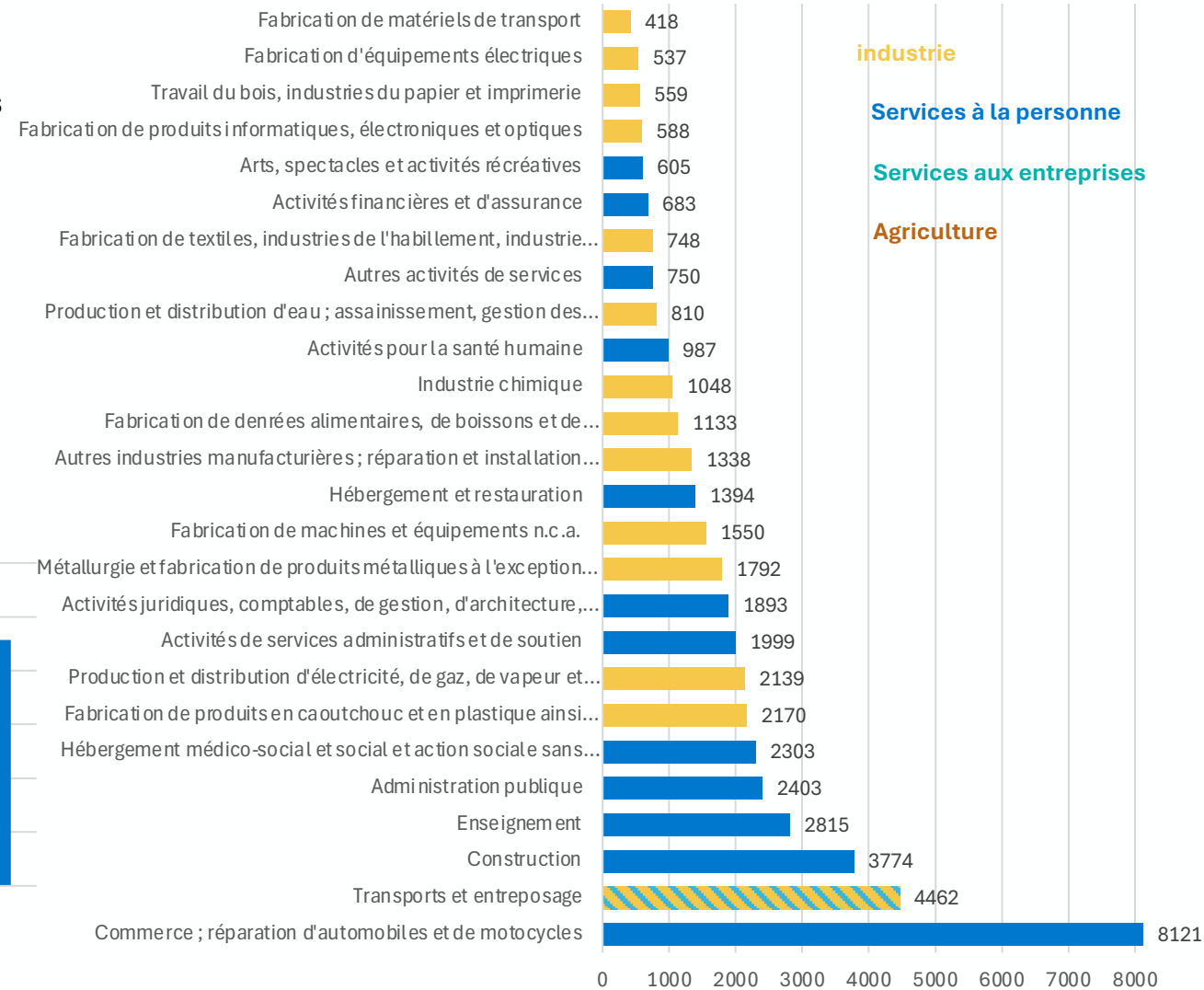
→ **Des enjeux de maintien d'une offre diversifiée en immobilier et foncier pour compléter le parcours résidentiel des entreprises**, dans un contexte de sobriété foncière : renouvellement des ZAE existantes, extension de certains secteurs, PIPA.

Evolution de l'indice de concentration de l'emploi

89,3 en 2015 → 88,4 en 2021

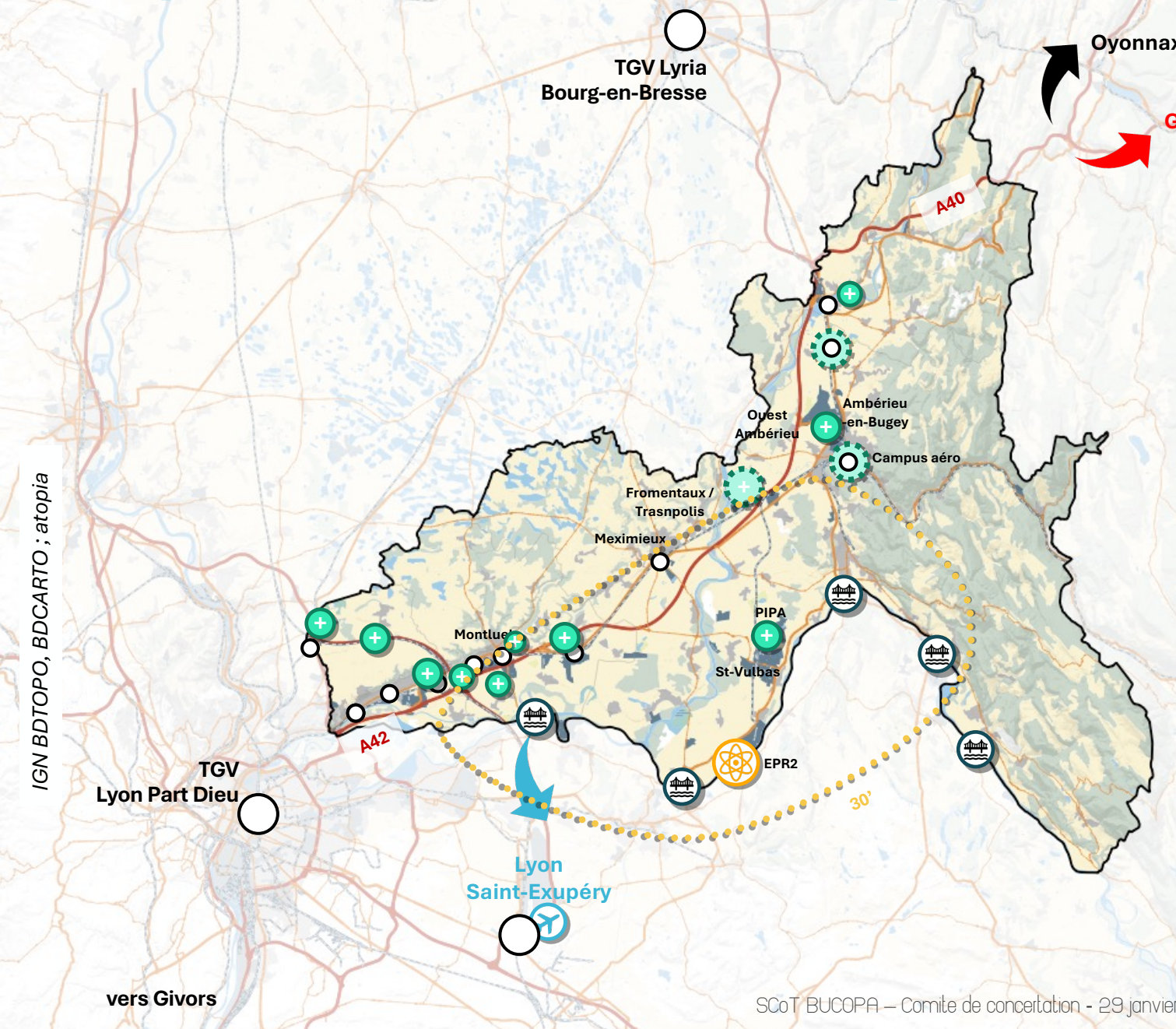


Emplois salariés en 2022 – classification NA38





# Bucopa, un territoire économique structuré & qui se renforce



De nombreux projets d'industries ou de nouveaux espaces d'aménagement à vocation économique réalisés à court, moyen et long termes, qui renforceront la diversité du tissu économique local et modifieront le fonctionnement du BUCOPA (flux domicile / travail, infrastructures et réseaux d'accompagnement) :

- + EPR2 (horizon 2027 travaux) ;
- + Projets de développement des CCMP et 3CM ;
- PIPA extension à Lagnieu (horizon 2035) >>

**projet d'envergure régionale intégré à l'enveloppe SRADDET PER ?**

**>> quels besoins pour accompagner l'EPR2 ?**

**→ Enjeu de rayonnement et de développement économique des territoires de montagne du SCoT, en retrait des dynamiques de la plaine de l'Ain.**



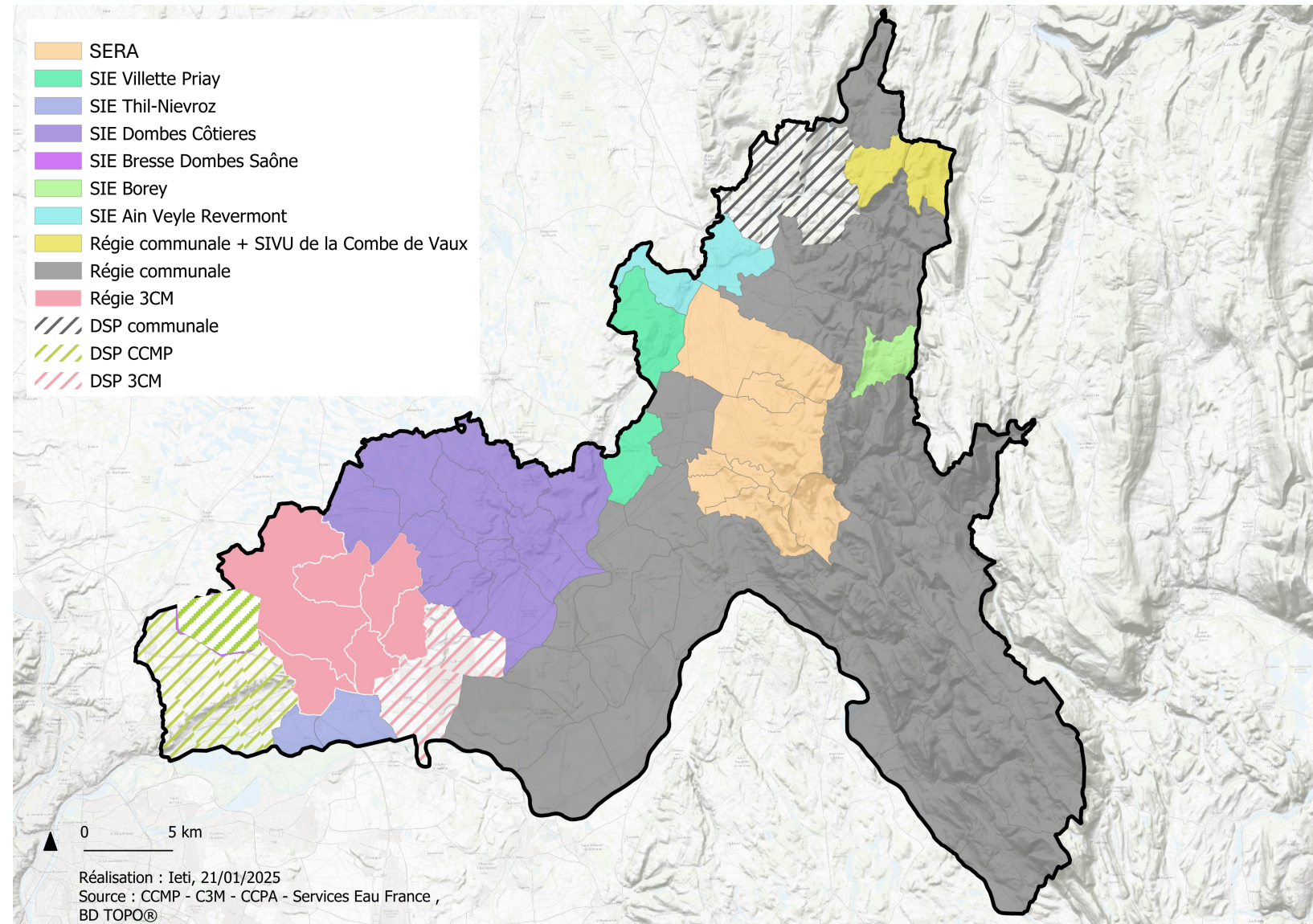
# Prendre en compte les besoins à venir

Gestionnaires eau potable, Services-eau-france, 2025

Le Bucopa se situe en Zone de Répartition des Eaux (ZRE), impliquant une pression préexistante sur la gestion de la ressource en eau.

- La **gestion de l'eau potable est morcelée**, ce qui limite l'adaptation du territoire aux besoins supplémentaires en matière d'alimentation en eau potable.
- En particulier : secteur de la Plaine de l'Ain, du Bugey et de la rive orientale du Rhône, secteurs soumis à diverses pressions.

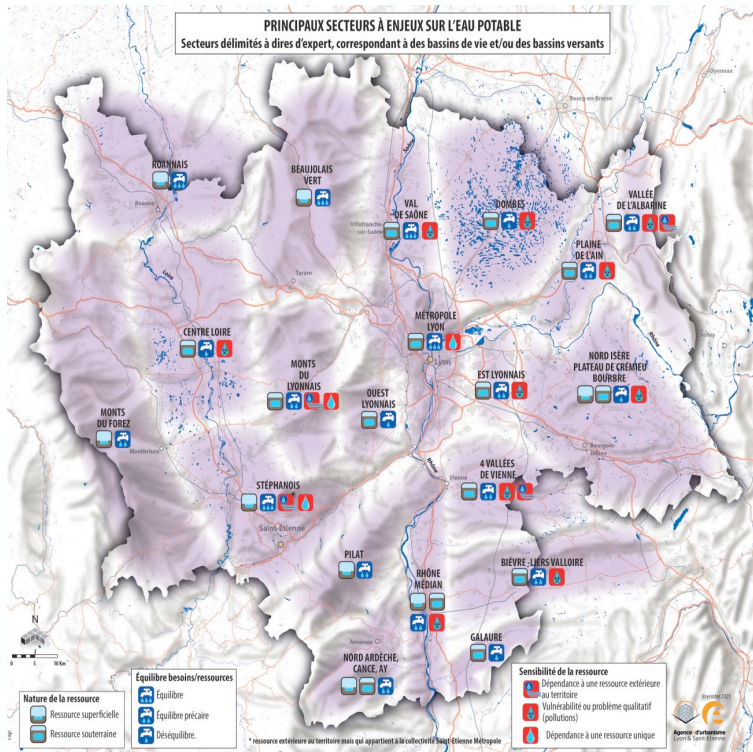
Des enjeux tant quantitatifs (disponibilité de la ressource) que qualitatifs (pollutions).



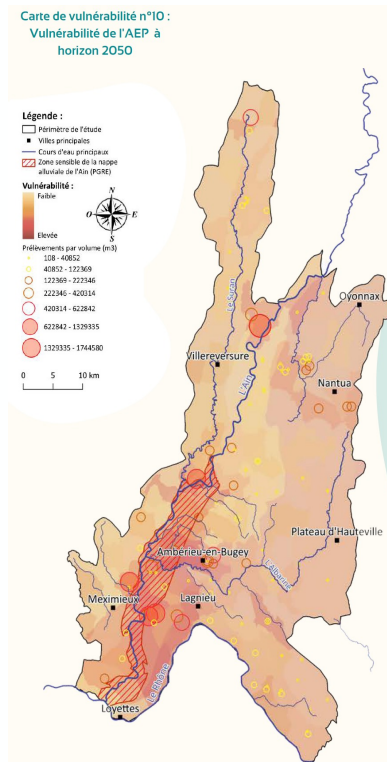
Alimentation en Eau Potable



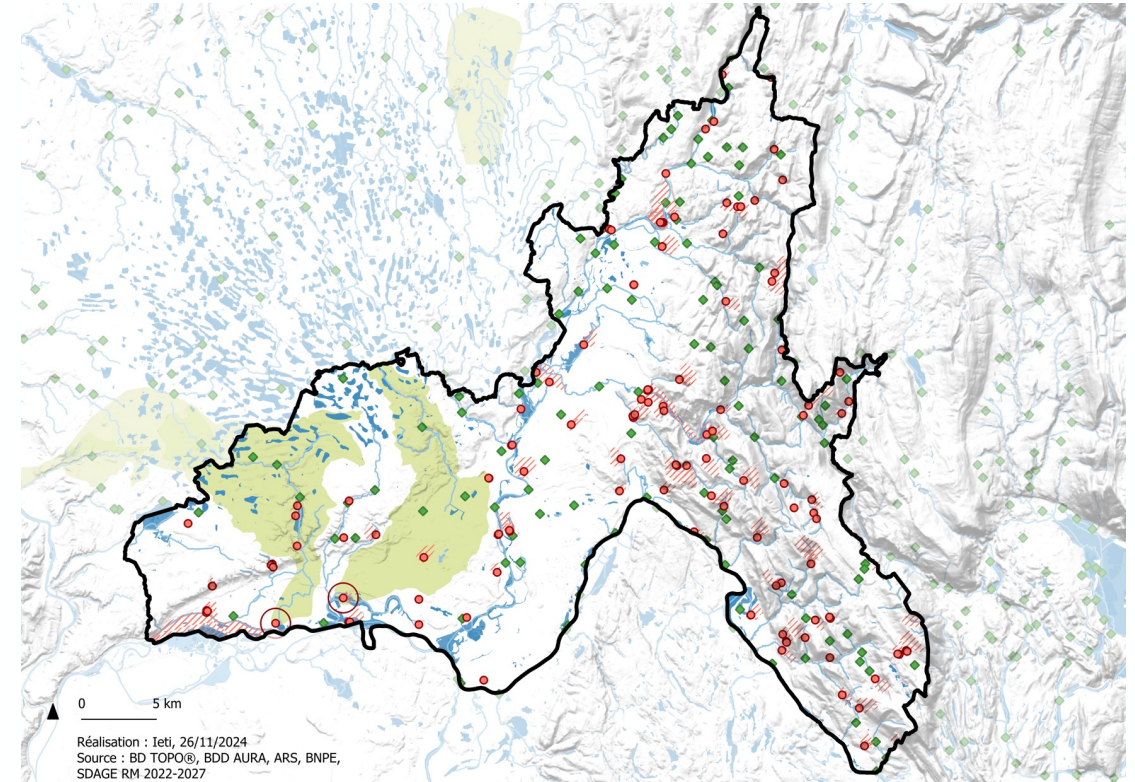
# Eau potable : une ressource vulnérable



Extrait de : Etude eau potable – InterScot (2021)



Extrait de : Etude vulnérabilité au changement climatique – Etude prospective Ain Aval 2050



- Ressources principales : nappes souterraines affleurantes → pression quantitative et qualitative
- Des périmètres de protections et DUP sur la majorité des captages
- La ressource exploitée est vulnérable d'un point de vue qualitatif et quantitatif

\*retrait gonflement des argiles

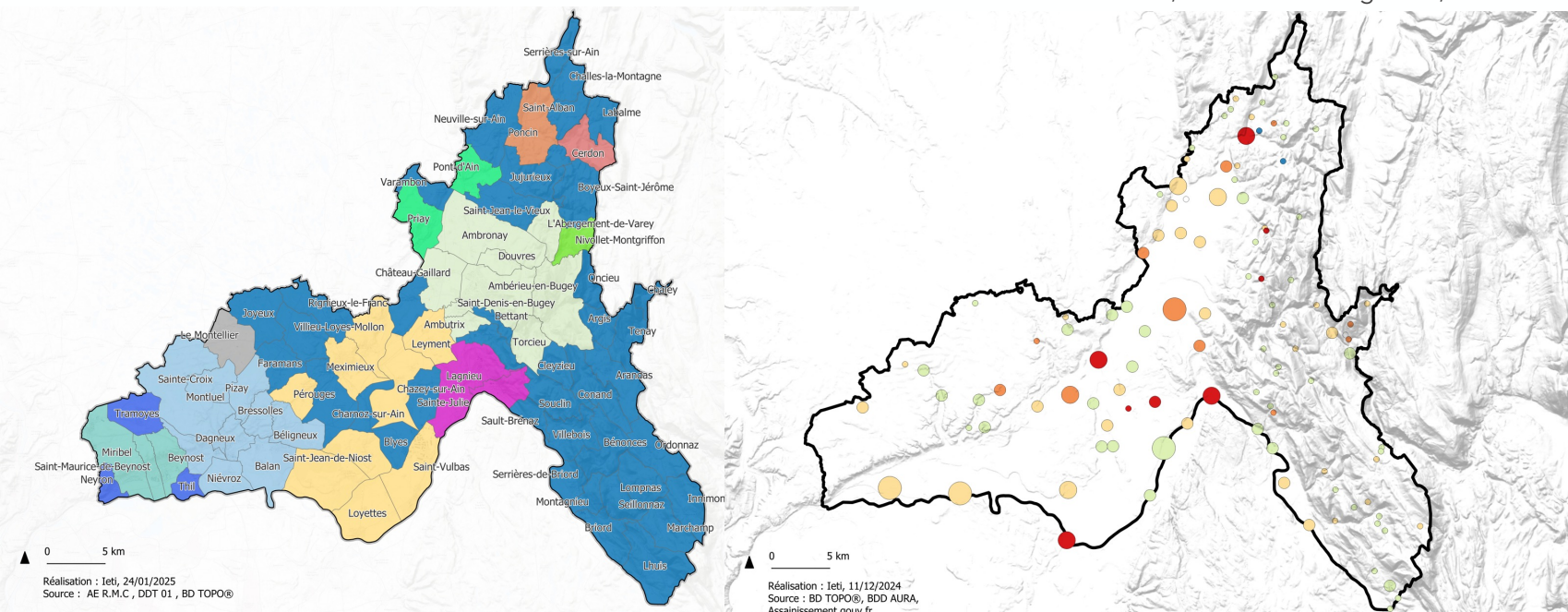
## Enjeu de **gouvernance de la gestion du grand cycle de l'eau :**

- gestion morcelée sur le territoire : syndicats intercommunaux mais pas communautaires, communes, etc
- incertitude sur le transfert de la compétence GEMAPI
- Enjeu d'adéquation entre croissance (population, développement économique) et de la disponibilité de la ressource.



# Prendre en compte les besoins à venir et les capacités actuelles

Gestionnaire assainissement collectif, Services Eau France, 2025 Taux de saturation des stations, assainissement.gouv.fr, 2025



## Enjeu de gouvernance de l'assainissement :

- gestion morcelée sur le territoire : syndicats intercommunaux mais pas communautaires, communes, etc.
- incertitude sur le transfert de la compétence GEMAPI
- incertitudes sur les capacités relictuelles des STEP situées à proximité de l'espace de proximité de l'EPR2
- Quel portage pour les investissements de modernisation des installations ?

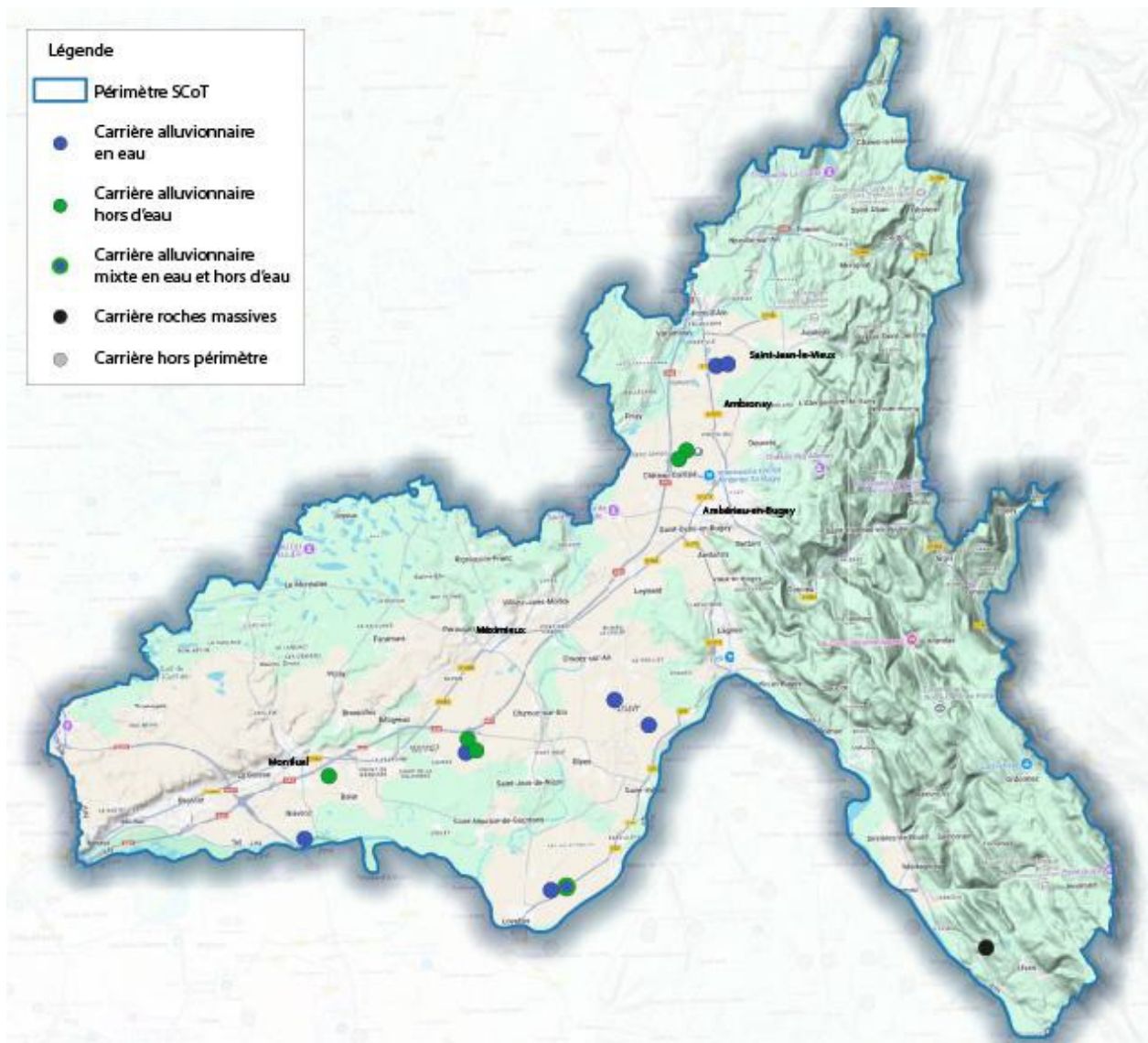
### Gestionnaires d'assainissement collectif

- 3CM
- Pas concernée
- Délégation
- Communes
- DSP commune - SIVU Vallée du Veyron
- Lagnieu-Saint-Sorlin
- Régie communale
- Régie commune - SIVU Vallée du Veyron
- SIE BOREY
- SERA
- SUEZ DSP CCMP
- SUEZ Prestation CCMP

- STEP Taille < 200 EH
- Valeurs communiquées égales à 0
- % de saturation inférieur ou égal à 49%
- % de saturation compris entre 50% et 79%
- % de saturation compris entre 80% et 99%
- % de saturation supérieur ou égal à 100%
- STEP [ 200 ; 2 000 [ EH
- STEP [ 2 000 ; 10 000 [ EH
- STEP [ 10 000 ; 100 000 [ EH

# Prendre en compte les besoins à venir et les capacités actuelles

Cartes des carrières autorisées en 2024 - UNICEM AURA, Contribution au SCoT



14 carrières concentrées dans la Plaine de l'Ain, avec des autorisations préfectorales (2034) qui arrivent en partie à échéance, pour une capacité de production de granulats importante sur le territoire : - 1070kt/an

Renouvellement – extension – nouvelles carrières seront contraintes sur un certain nombre de secteur (SRC) : besoin d'anticiper les nouveaux accès à la ressource

- Dans le cadre du SCoT, **une étude prospective sur le BUCOPA** sera livrée fin janvier afin de préciser les besoins en granulats quantifiés (EPR2, infrastructures, nombre de logements, exportations AURA) et en matériaux.
- Ouverture prospective sur les besoins d'ouverture de carrières
- Vigilance :

**Le Schéma Régional des Carrières n'intègre pas les besoins liés à l'EPR2 Bugey.**

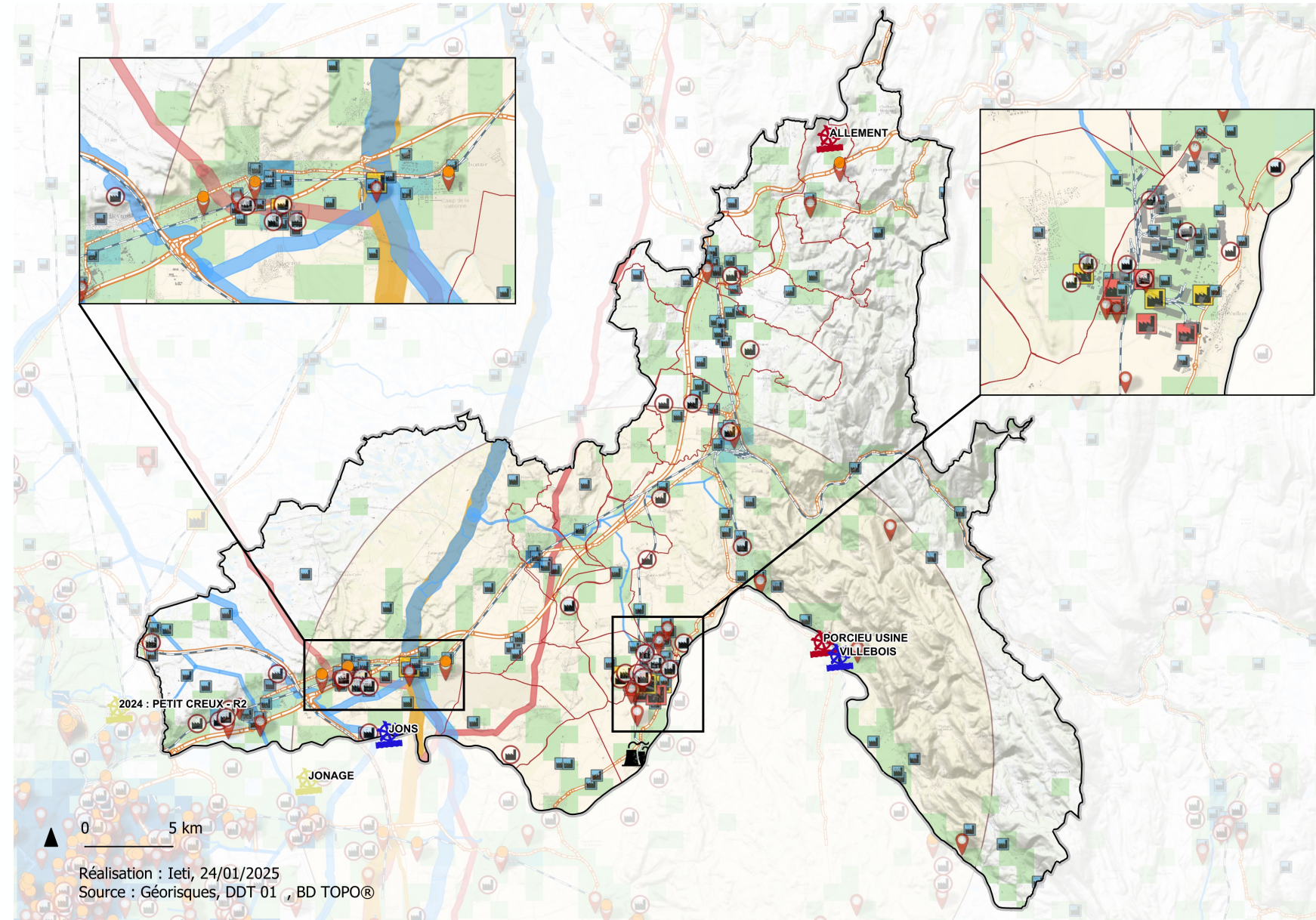
**Veiller à l'approvisionnement des chantiers du territoire par les matériaux locaux** (impact carbone) et au **développement des infrastructures ferrées** aux abords des chantiers et des sites d'extraction



# Prendre en compte la vulnérabilité de Bucopa

## Localisation des risques et nuisances sur le BUCOPA

Des risques liés aux installations technologiques importants mais encadrés, qui conditionneront en partie la localisation des efforts de développements à venir.





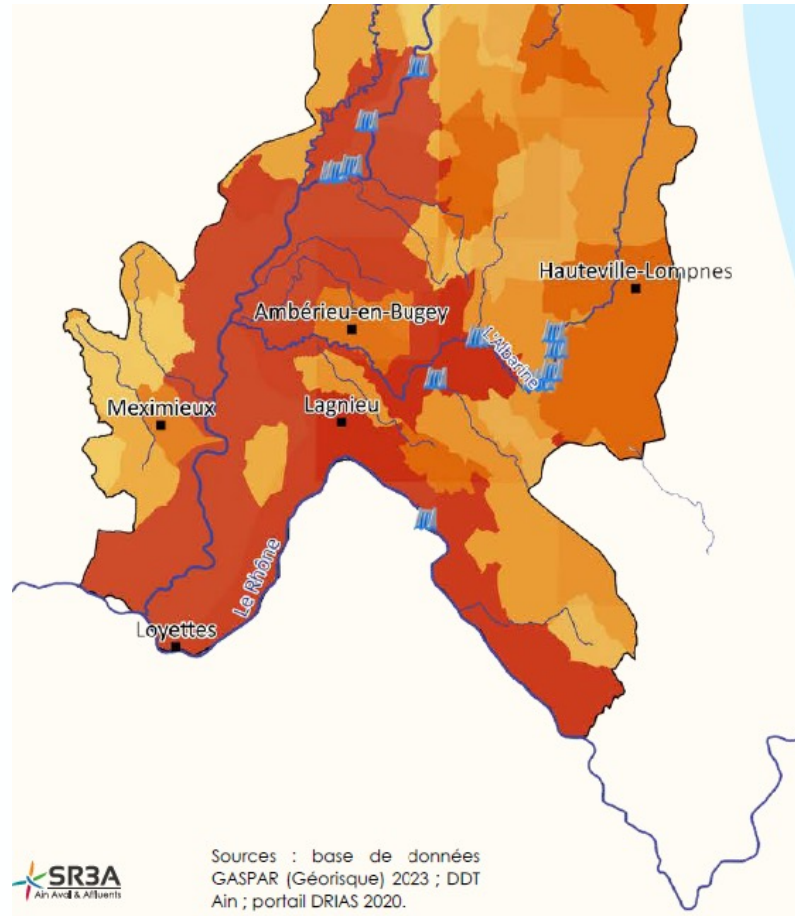
# Prendre en compte la vulnérabilité de Bucopa

## Localisation des risques naturels sur le BUCOPA

Les aléas naturels concernent une grande partie du territoire dans une grande diversité (inondation, mouvement de terrain, RGA, etc.).

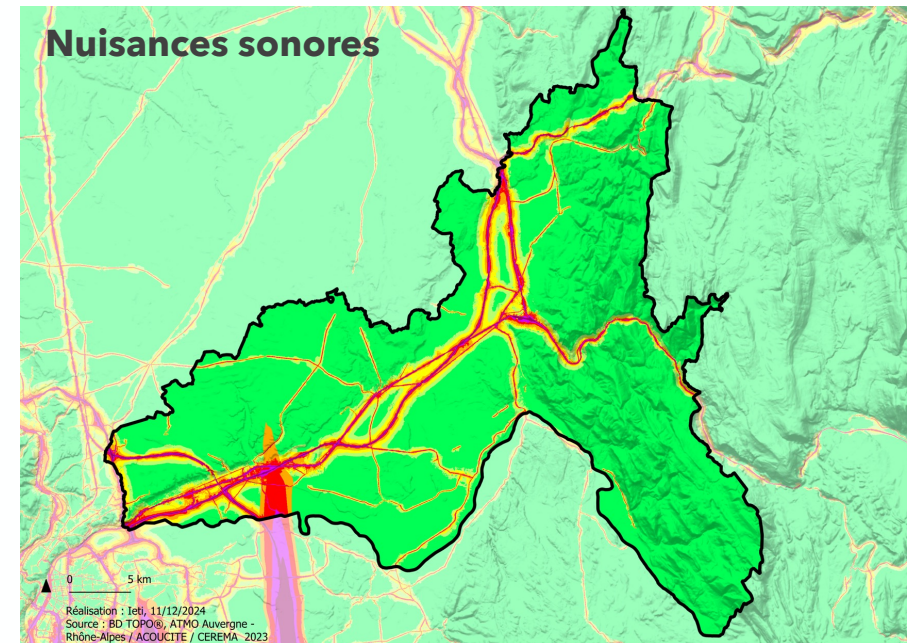
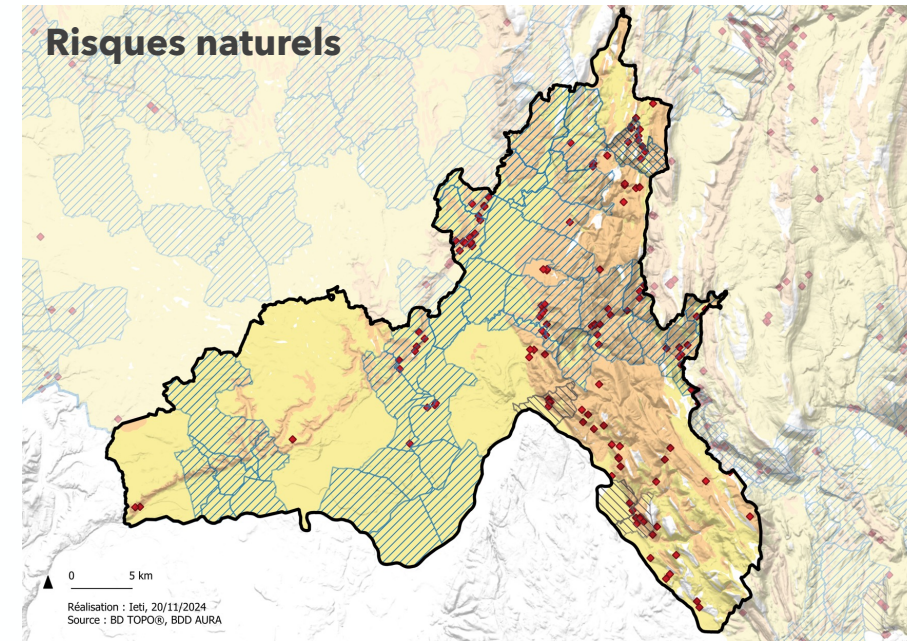
Toutefois, les différents risques sont encadrés et gérés par les divers PPRN, témoignant d'une certaine culture du risque, avec une incertitude : l'ampleur des effets du changement climatique sur ces aléas.

→ Dans la révision, **la prise en compte des risques réinterrogera l'armature urbaine du SCoT** dans une recherche de sécurité et de conditions de vie saines.



**Cartographies de vulnérabilité aux inondations, Etude Ain Aval 2050 - SR3A (2023)**

Comite de concertation - 29 janvier 2025

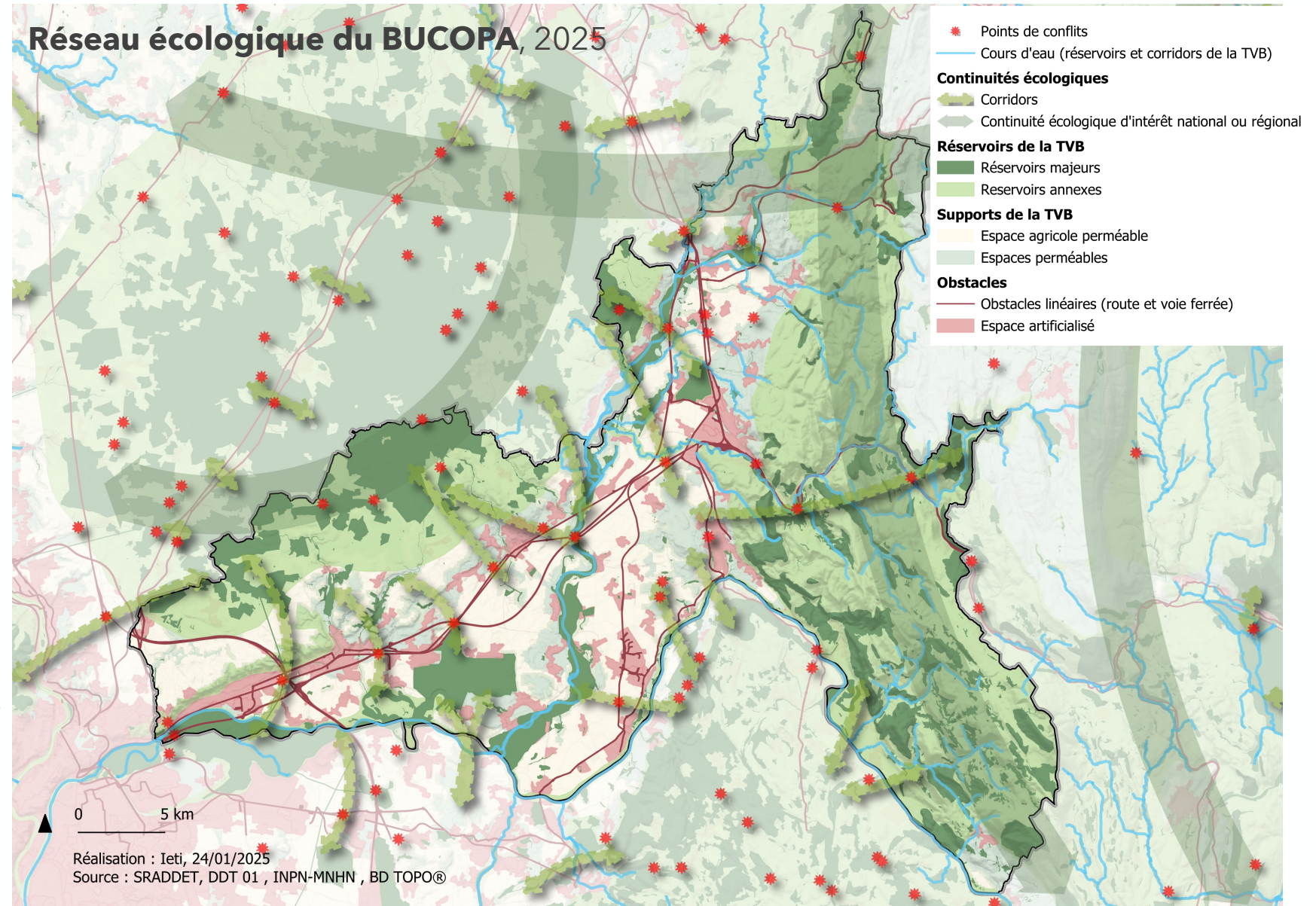




# Vulnérabilité écologique – un rôle de maillage fragilisé

Des projets d'infrastructures qui viennent se confronter à l'enjeu de préservation de la richesse biologique et du rôle de maillon écologique de Bucopa :

- Le réseau écologique du territoire présente déjà des enjeux de fragmentation des continuités écologiques et de préservation de réservoirs de biodiversité ;
- Le réseau écologique contribue à la qualité du cadre de vie du territoire et à sa capacité à atténuer les effets du changement climatique.





# Temps 3

Articuler la révision avec  
les projets  
d'infrastructures





# Le projet EPR2 : le plus impactant et probablement catalyseur des autres projets

Quelle dynamique démographique anticiper ?

Etude Etat/EDF/UrbaLyon (version de travail) + analyse atopia (extrapolations des données de l'étude) :

- 52% de la population du périmètre de proximité qui se trouve sur Bucopa
- D'ici 2042, une croissance de population comprise entre :
  - +13 100 hab. (+0,89%/an)
  - et 18 350 hab. (+1,17%/an)

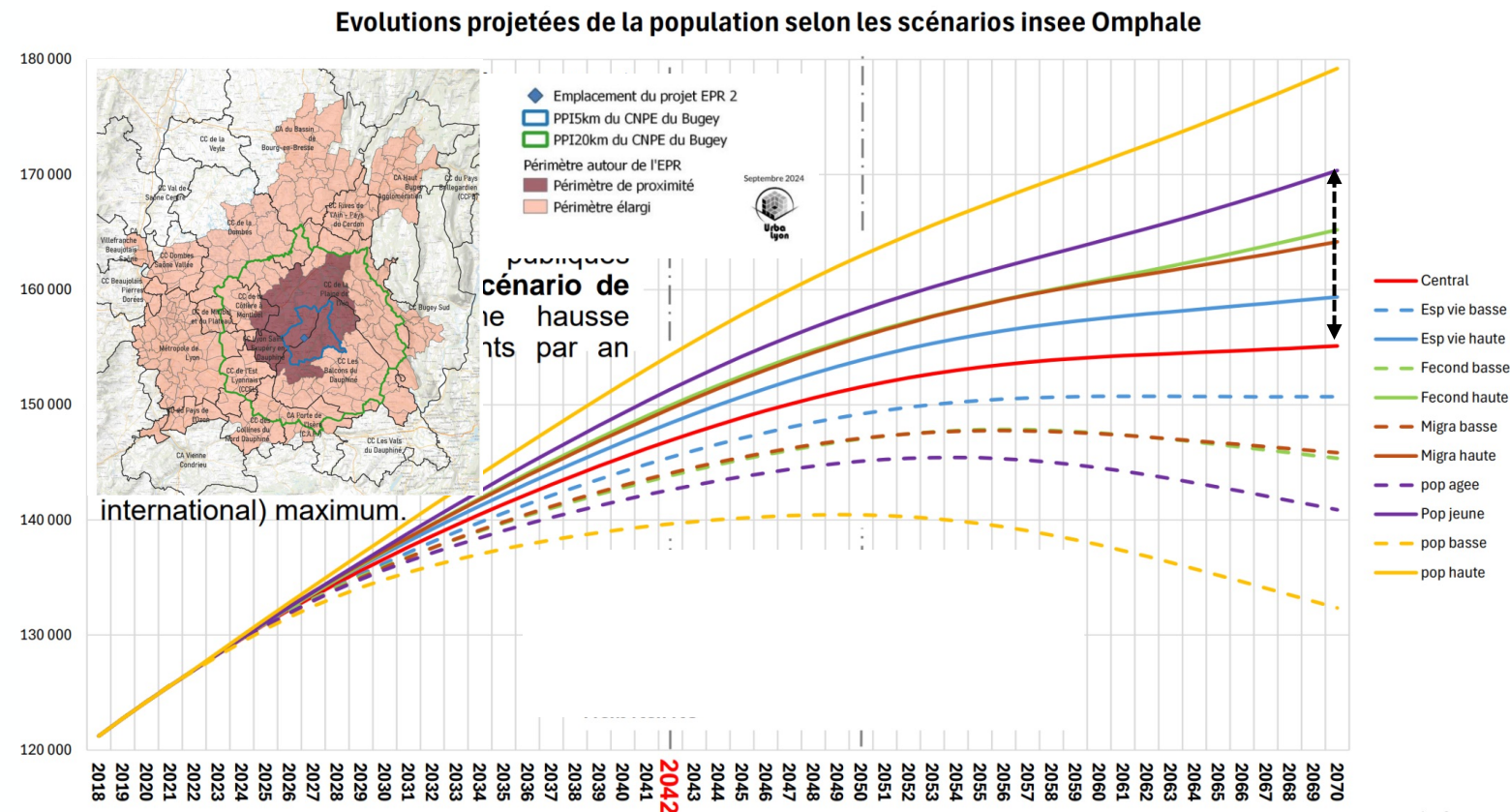
Point de vigilance :

- l'étude Etat/ EDF/UrbaLyon retient 2 projections démographiques OMPHALE :
  - scénario central ;
  - scénario moyen (NAT + MIG fortes) – TCAM observé sur les dernières années.

7 novembre 2024

## ► Démographie—Les projections possibles (hors projet EPR)

11 hypothèses Omphale à disposition, certaines apparaissant comme difficilement crédibles

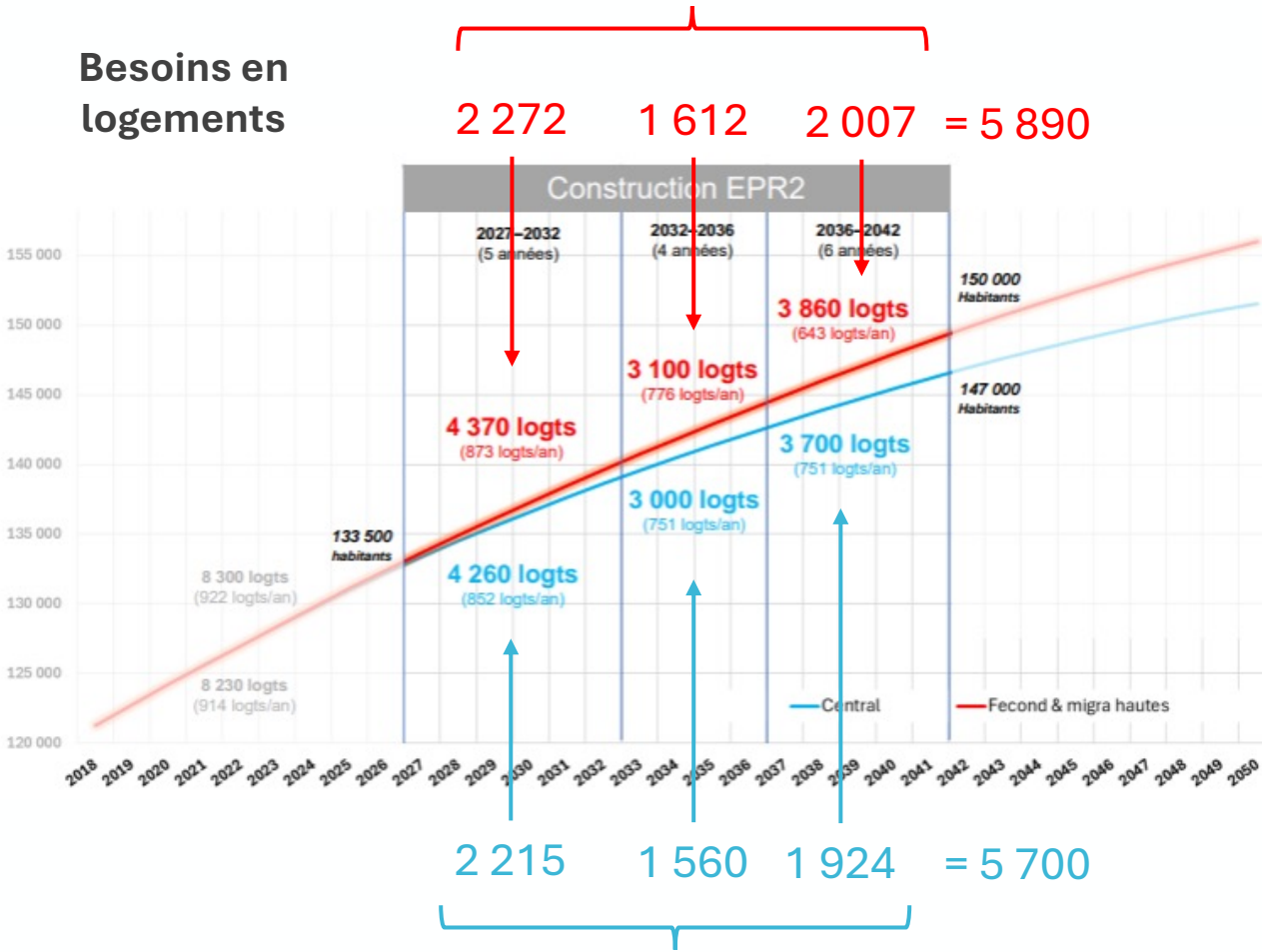


# Le projet EPR2 : le plus impactant et probablement catalyseur des autres projets

\*analyse atopia (extrapolations des données de l'étude)

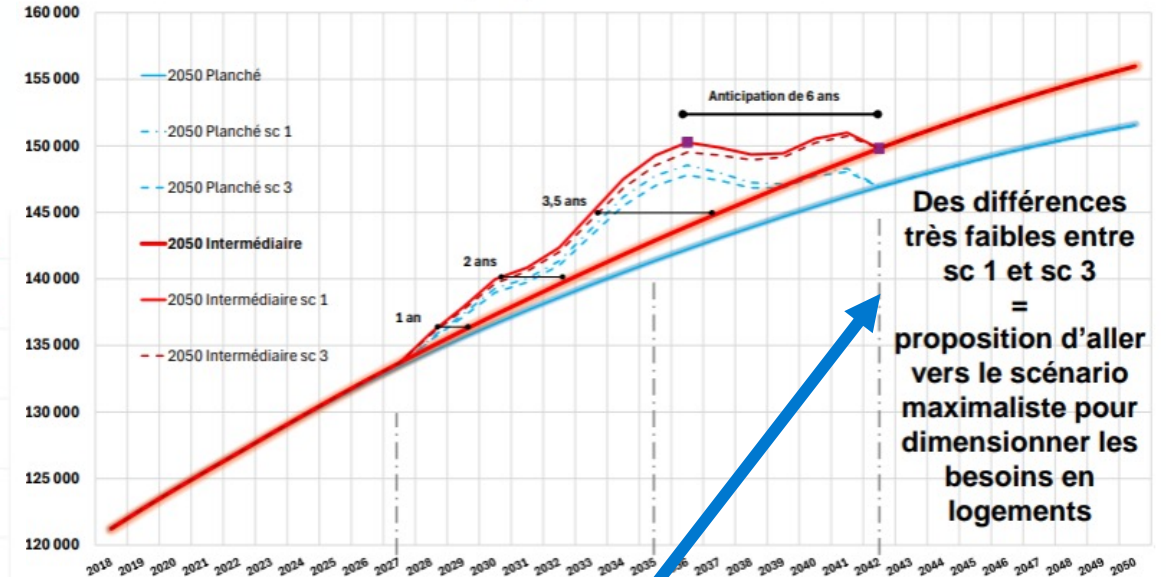
Scénario pop haute  
 Besoins supposés dans le BUCOPA (52%)\*

Besoins en logements



Besoins supposés dans le BUCOPA (52%)\*  
 Scénario central

Le projet d'EPR2 comme catalyseur de la dynamique ; des besoins en avance de 6 ans quel que soit le scénario



L'évaluation du SCoT a montré un ralentissement de la dynamique de peuplement, appelant à modérer les perspectives à 20 ans (TCAM 2015-2021 : +0,88%/an) et donc les estimations des besoins en logements

Des besoins en logements à nuancer : ne tiennent pas compte de la mobilisation de l'offre en hébergement marchand et du logement temporaire démontable / déplaçable + colocation

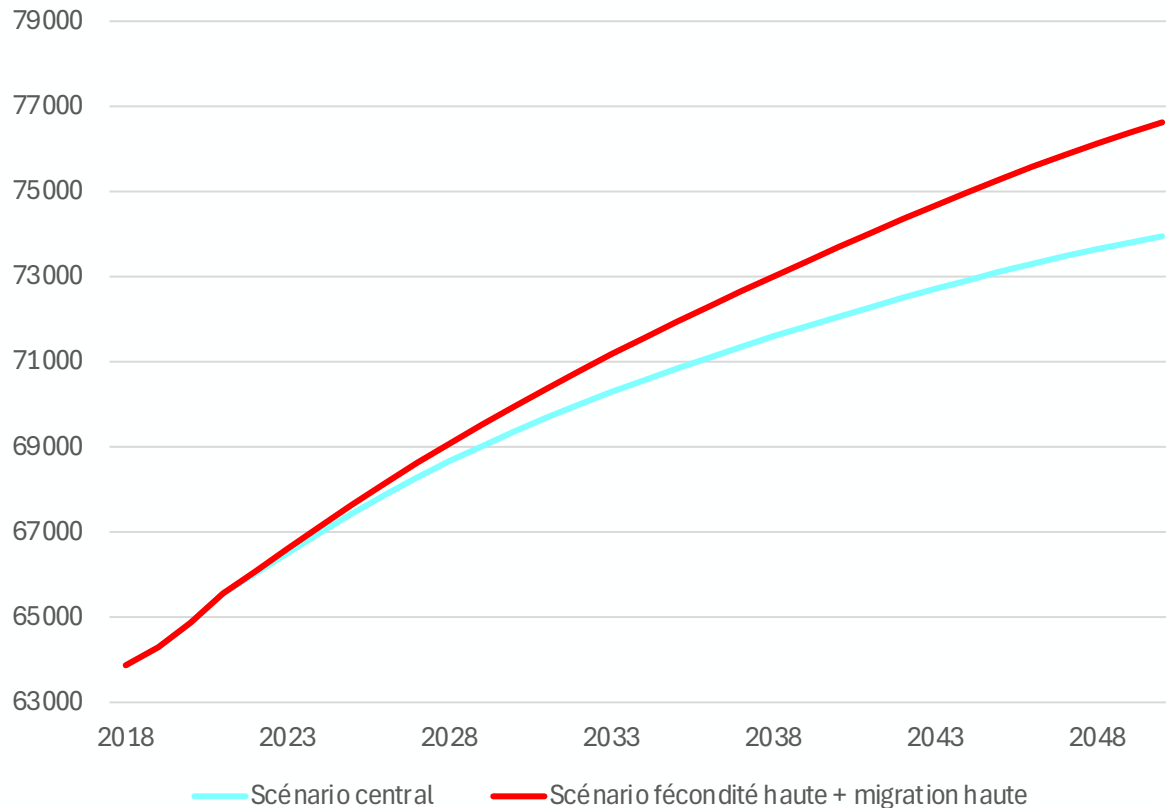


# Le territoire de proximité du projet EPR2 au sein de Bucopa

## Projection démographique de la population du BUCOPA comprise dans le périmètre de proximité du projet EPR2 à l'échelle du BUCOPA

**Population en 2021** : 66 300 habitants

Projection démographique de la population du BUCOPA comprise dans le périmètre de proximité du projet EPR2  
(Source : OMPHALE2022, atopia)



### Horizon 2042 :

- scénario central : 73 315 habitants
- scénario maximaliste : 77 880 habitants

### Horizon 2050 :

- scénario central : 74 780 habitants
- scénario maximaliste : 78 450 habitants

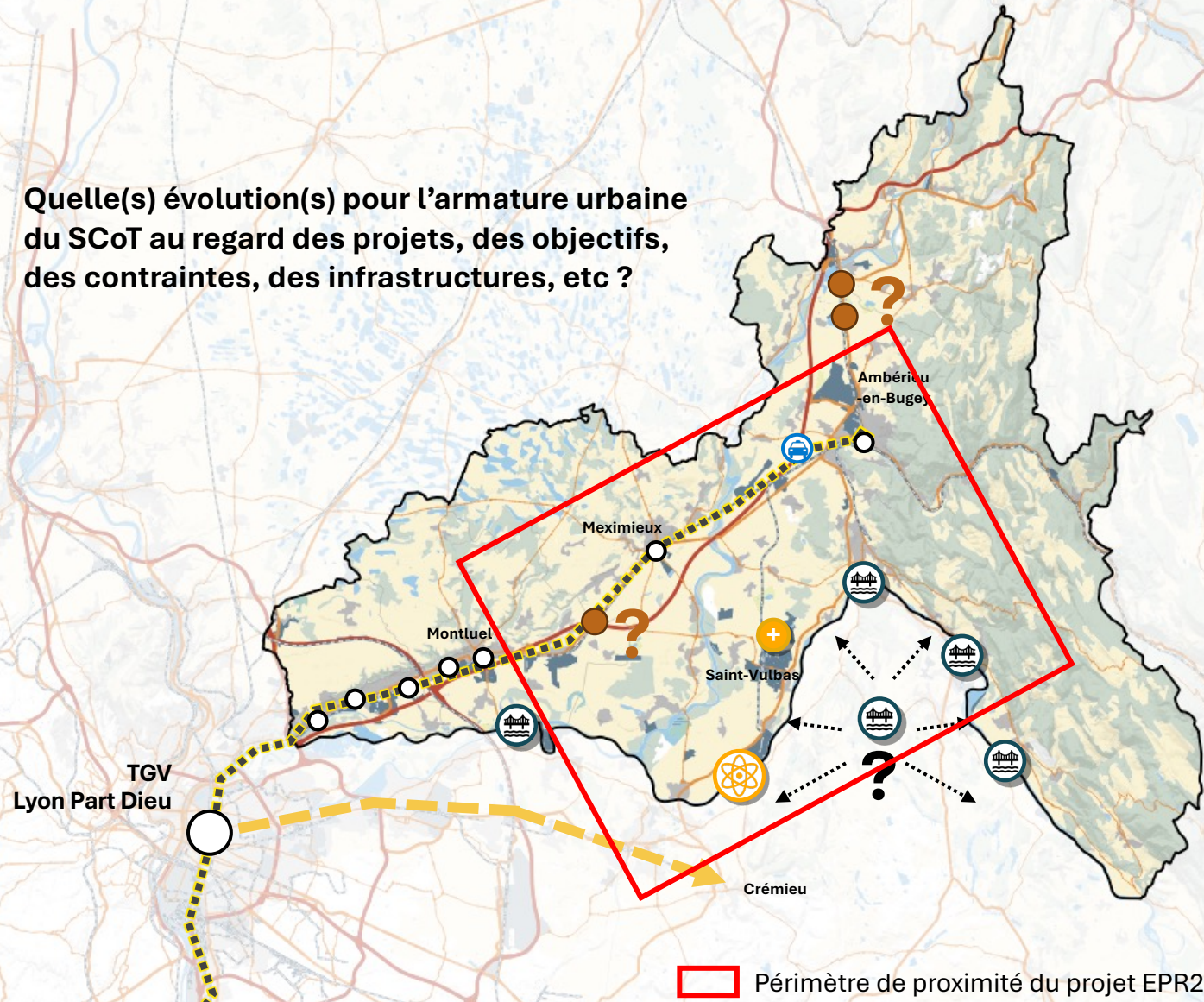
Ces projections démographiques globales devront être affinées à l'échelle de Bucopa avec sa traduction en termes **de nombre et de typologies de logements**.

→ Besoin des données de l'étude Etat/EDF /Agence d'urba de Lyon

→ Dans ce périmètre, **il s'agira aussi de prendre en compte les besoins de la population en place** (dessalement des ménages)

# Fonctionnement : l'impact des projets d'infrastructures

Quelle(s) évolution(s) pour l'armature urbaine du SCoT au regard des projets, des objectifs, des contraintes, des infrastructures, etc ?

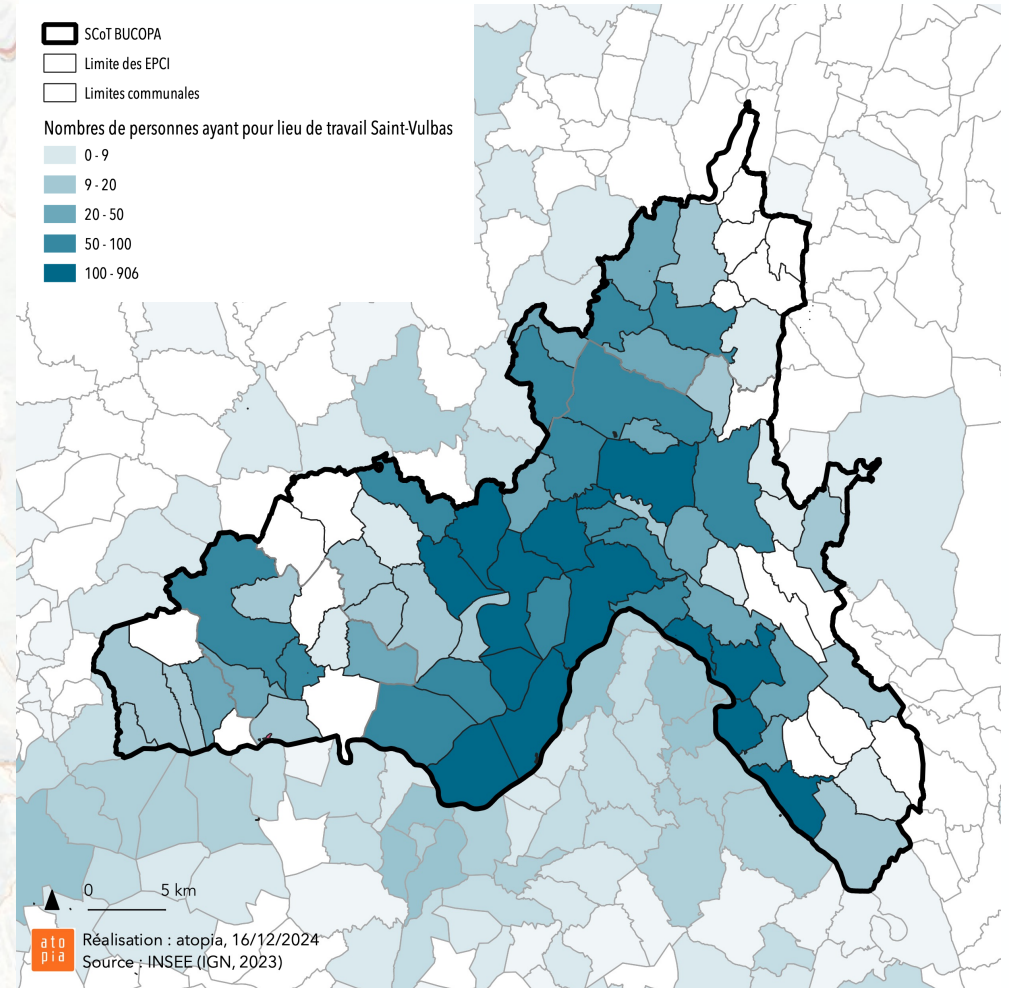


▭ Périmètre de proximité du projet EPR2

- ▭ SCoT BUCOPA
- ▭ Limite des EPCI
- ▭ Limites communales

Nombres de personnes ayant pour lieu de travail Saint-Vulbas

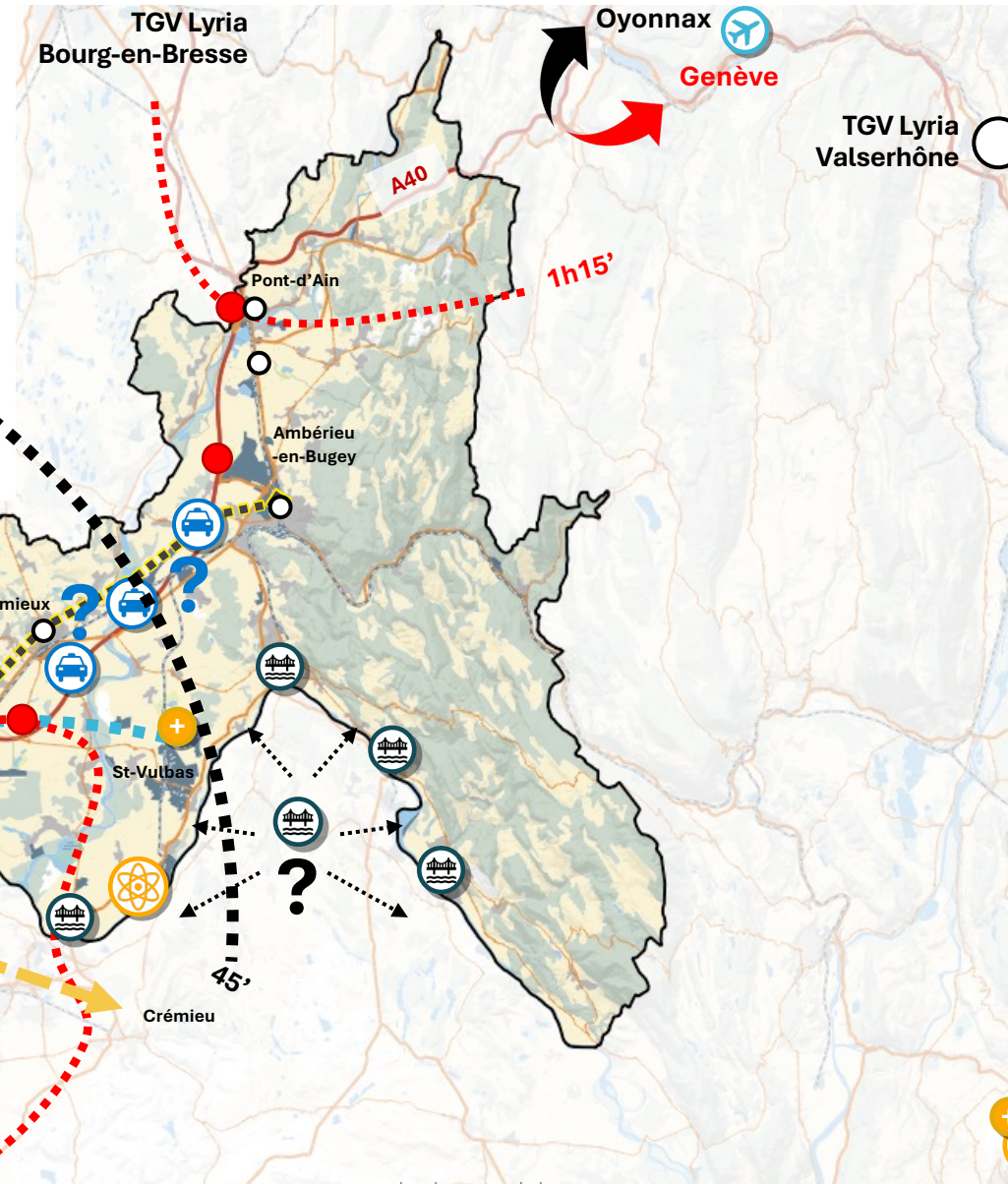
- 0 - 9
- 9 - 20
- 20 - 50
- 50 - 100
- 100 - 906





# Les projets d'infrastructures : quels enjeux et quel fonctionnement à venir pour le BUCOPA ?

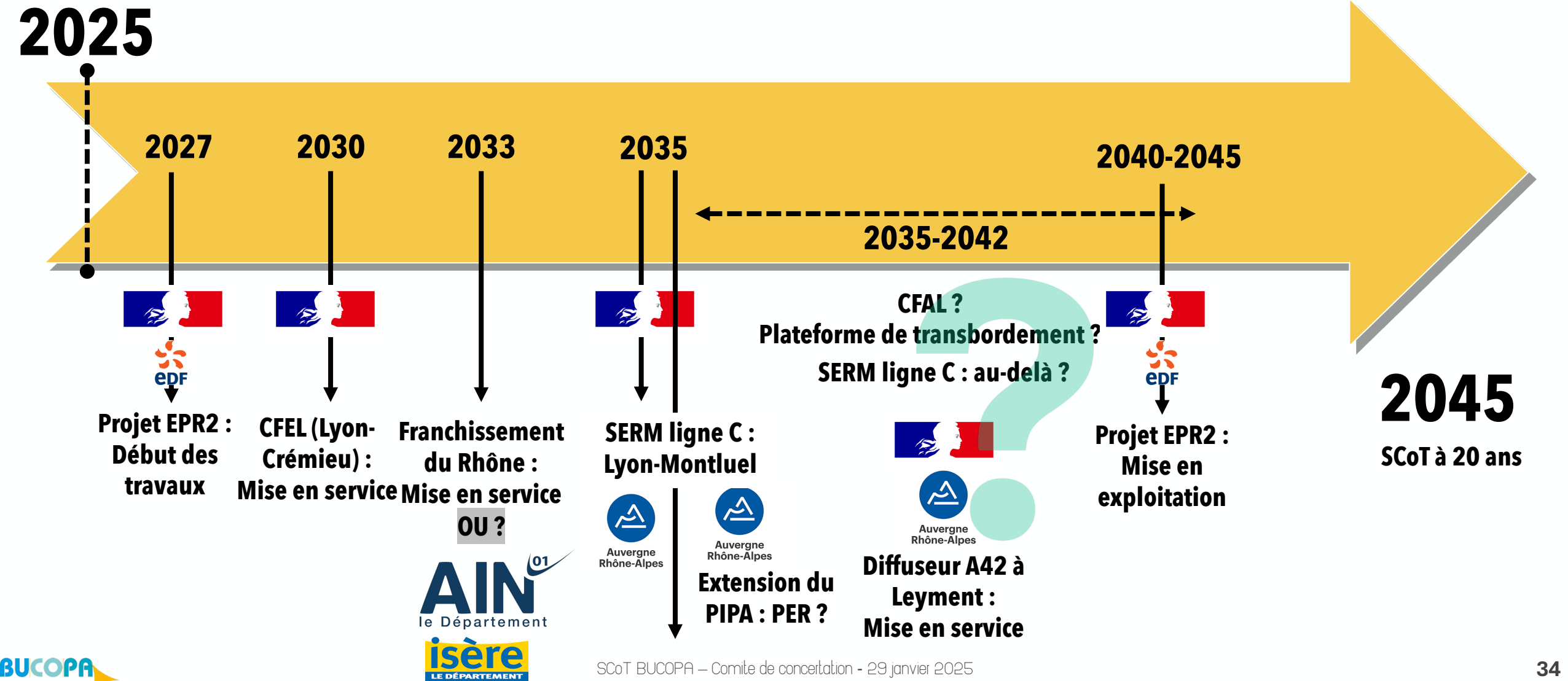
- Comment préparer le territoire aux impacts des nouvelles infrastructures de transports et aux évolutions des conditions de desserte par les transports collectifs ?
- Prendre en compte la volonté de l'État de créer une nouvelle plateforme de ferroutage jusqu'au PIPA et au projet EPR
- Enjeu de trajectoire foncière de Bucopa au regard des besoins liés à ces projets ?  
(besoins annexes des EPR2 estimés en première approche à 150 ha : enveloppe foncière ? Sur quel périmètre ? Sur quel échelon : Etat, Région, SCoT ?)



- Etat projeté :**
- les infrastructures au bénéfice du BUCOPA**
- A42
  - diffuseur A42 (5 + 1 à Leyment) diffuseurs / A432 (1 diffuseur)
  - 2 franchissements sur le Rhône +1
  - 11 gares TER (fréquences de desserte variables) + SERM  
Lyon <=> Montluel ?  
embranchement fer (PIPA, centrale du Bugey) +  
plateforme de transbordement  
Lyon <=> Turin
  - 2 aéroports internationaux à moins de 1h30
  - + EPR2 + extension PIPA

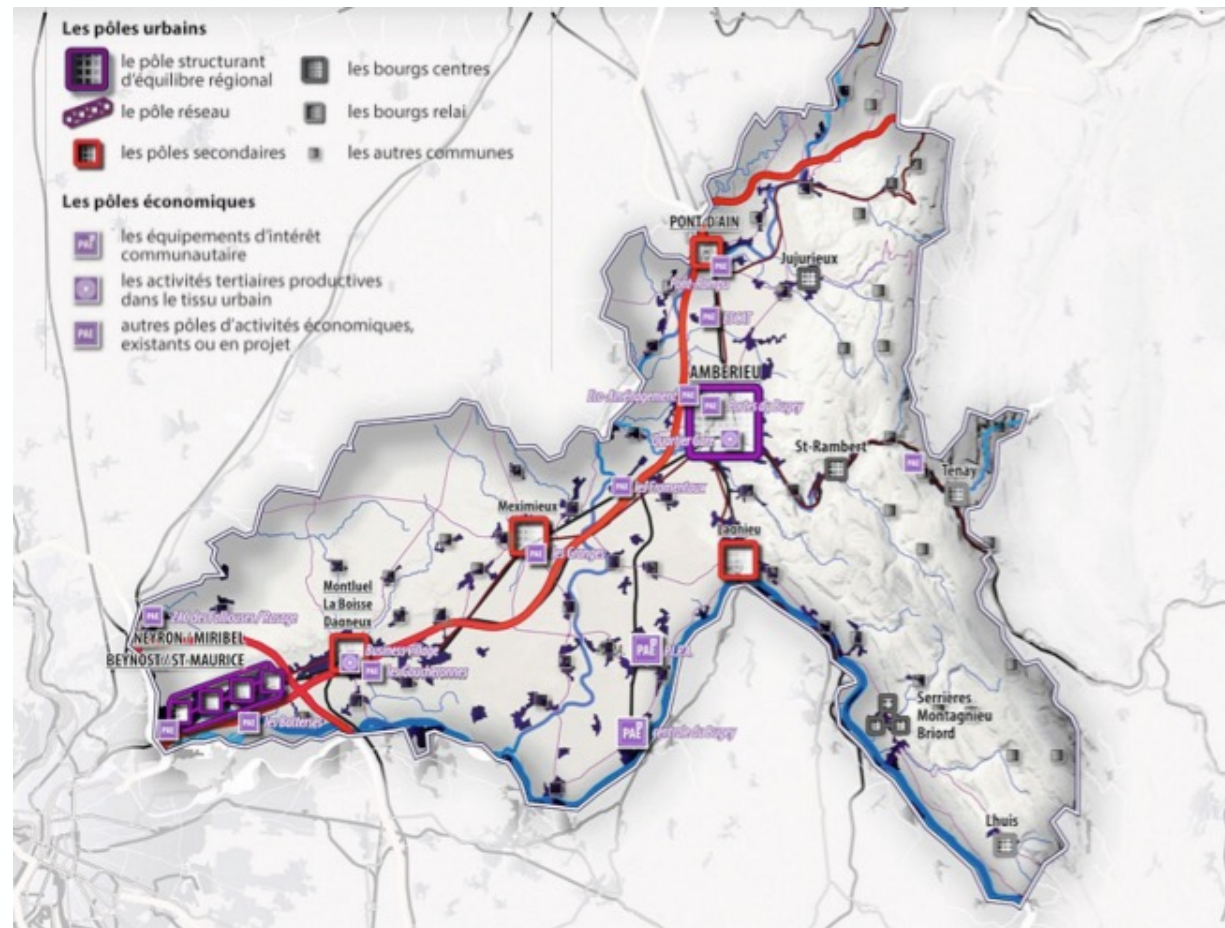
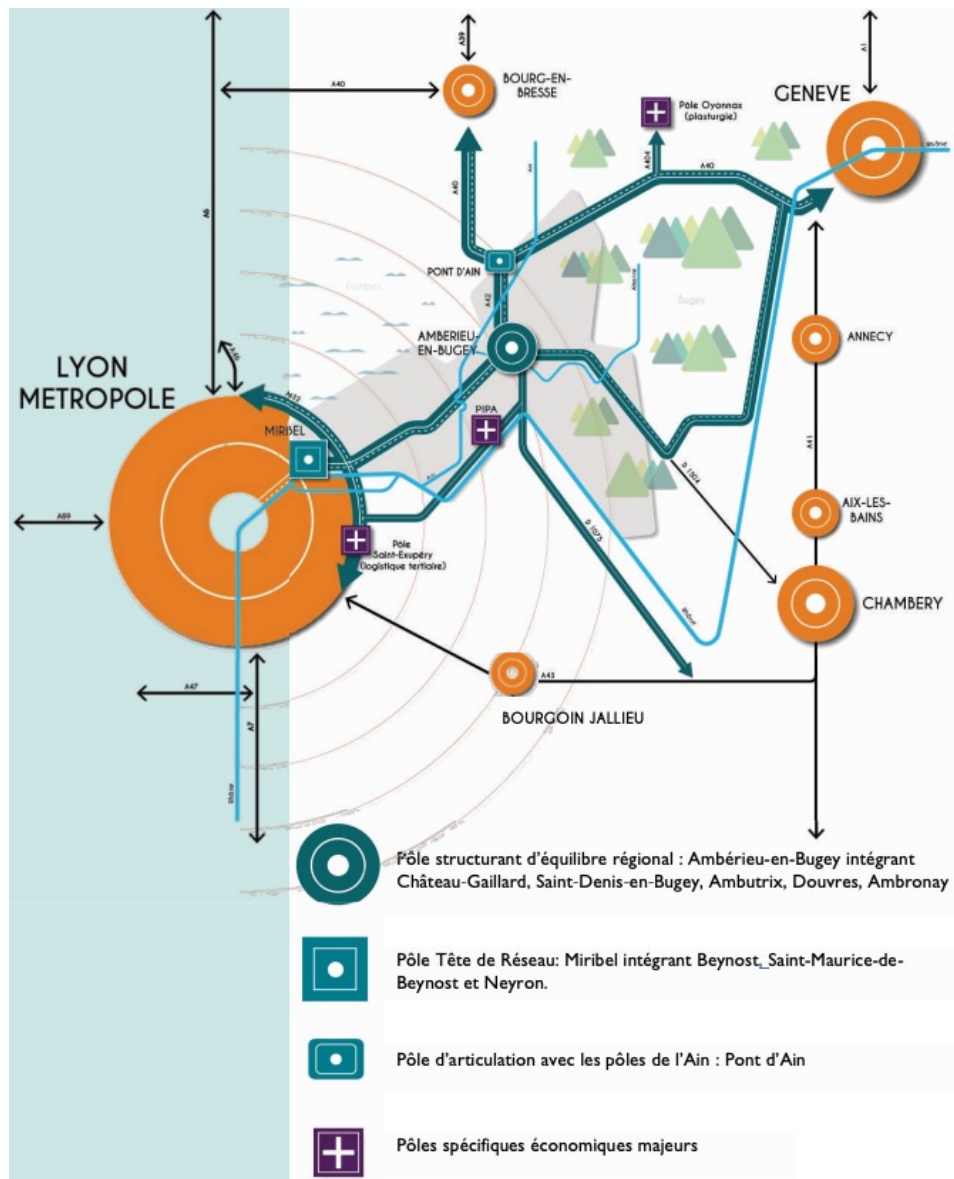
IGN BDTOP0, BDCARTO ; atopia

# Les projets d'infrastructures : quelles temporalités à prendre en compte pour le projet de BUCOPA ?





# Une armature urbaine à réinterroger ?



**Merci de votre  
attention**

